

N° 28

19 JUIL.
2007
hebdomadaire
Page 1481
à 1552

Le

BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

● COMPLÉMENT À LA CIRCULAIRE
DE PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2007 :
MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS
DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE



**DIPLÔME
NATIONAL
D'ÉCONOMIQUE**

Diplôme national d'œnologue (pages I à XIX)

- *Organisation des études en vue de l'obtention du diplôme national d'œnologue.*
A. du 5-6-2007. JO du 14-6-2007 (NOR : AGRE0756073A)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 1485 **Classes préparatoires aux grandes écoles** (RLR : 470-0)
Liste des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques, économiques et commerciales et littéraires - année 2007-2008.
Liste du 4-7-2007 (NOR : ESRS0700136K)

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 1520 **Accompagnement éducatif** (RLR : 510-0 ; 520-3)
Complément à la circulaire de préparation de la rentrée 2007 : mise en place de l'accompagnement éducatif dans les établissements de l'éducation prioritaire.
C. n° 2007-115 du 13-7-2007 (NOR : MENE0701447C)
- 1522 **Éducation prioritaire** (RLR : 510-1 ; 520-3)
Liste des établissements scolaires des réseaux "ambition réussite".
A. du 9-7-2007 (NOR : MENE0701401A)
- 1530 **Éducation prioritaire** (RLR : 520-1)
Liste des lycées labellisés "ambition réussite".
A. du 9-7-2007 (NOR : MENE0701403A)

PERSONNELS

- 1532 **Examen** (RLR : 721-1b)
Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) - session 2008.
N.S. n° 2007-114 du 9-7-2007 (NOR : MENE0701394N)
- 1532 **Commissions administratives paritaires** (RLR : 630-1)
Élection à la CAP du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale.
A. du 4-7-2007 (NOR : MENI0701405A)
- 1535 **Comité central d'hygiène et de sécurité** (RLR : 610-8)
Programme annuel de prévention 2007-2008 (enseignement supérieur et recherche).
Réunion du 5-6-2007 (NOR : ESRH0700135X)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 1542 **Nominations**
Missions d'inspection générale.
Lettre du 11-7-2007 (NOR : MENI0701389Y)
- 1542 **Nominations**
Doyens des groupes permanents et spécialisés de l'inspection générale de l'éducation nationale.
A. du 11-7-2007 (NOR : MENI0701416A)
- 1543 **Nomination**
Président du jury du concours interne de l'agrégation et du CAER correspondant, section philosophie - session 2008.
A. du 9-7-2007 (NOR : MENH0701305A)
- 1543 **Titularisation**
Inspectrice de l'éducation nationale.
A. du 29-6-2007 (NOR : MEND0701400A)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1544 **Vacance de poste**
DAET de l'académie de Versailles.
Avis du 9-7-2007 (NOR : MEND0701404V)
- 1544 **Vacance d'emploi**
DAREIC de l'académie d'Orléans-Tours.
Avis du 9-7-2007 (NOR : MENC0701396V)
- 1546 **Vacance de poste**
Chargé de mission affaires générales rattaché au secrétaire général du CIEP.
Avis du 9-7-2007 (NOR : MENY0701347V)
- 1546 **Vacance de poste**
Agent de catégorie B au CIEP.
Avis du 9-7-2007 (NOR : MENY0701294V)
- 1547 **Vacances de postes**
Postes et missions à l'étranger (hors AEFÉ) ouverts aux personnels du MEN et du MESR.
Avis du 12-7-2007 (NOR : MENC0701414V)

RLR

Le nouveau cédérom

2007 n° 4

est arrivé dans votre établissement.

Demandez vite son installation sur votre poste

et n'oubliez pas de consulter son

QUOI DE NEUF

pour repérer les nouveaux textes

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un an.

BON À RETOURNER À : Agence comptable abonnement, @4 Téléport 1, BP 80158, 86961 Futuroscope cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		84 €	140 €	118 €	

Tarifs valables jusqu'au 31-7-2007

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Établissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal Bureau distributeur

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

Règlement à la commande :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP

par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP :
Trésorerie générale de la Vienne
Code établissement 10071
Code guichet 86000
N° de compte 00001003010
Clé Rib : 68

Nom de l'organisme payeur

N° de compte ou CCP

Relations abonnés : 03 44 62 43 98
Télécopie : 03 44 12 57 70

Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé



Directrice de la publication : Véronique Mély - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Monique Hubert - **Secrétaire générale adjointe de la rédaction :** Jocelyne Dayné - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Éric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau de l'édition, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP, tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENT :** SCÉRÉN CNDP, Agence comptable abonnement, @4 Téléport 1, BP 80158, 86961 Futuroscope cedex, tél. 03 44 62 43 98, fax 03 44 12 57 70, mél. : abonnement@cndp.fr ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**CLASSES PRÉPARATOIRES
AUX GRANDES ÉCOLES**

NOR : ESR50700136K
RLR : 470-0

LISTE DU 4-7-2007

ESR
DGES B2-3

Liste des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques, économiques et commerciales et littéraires - année 2007-2008

■ S'agissant des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles, les sigles utilisés dans les tableaux ci-après doivent être lus ainsi qu'il suit :

- MP/SI : mathématiques physique/sciences de l'ingénieur
- PC/SI : physique chimie/sciences de l'ingénieur
- PC/SI option SI : classes de physique chimie/sciences de l'ingénieur réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de sciences de l'ingénieur comme matière obligatoire
- PT/SI : physique technologie/sciences de l'ingénieur
- MP : mathématiques physique
- PC : physique chimie
- PSI : physique sciences de l'ingénieur
- PT : physique technologie
- BCPST : biologie physique chimie et sciences de la Terre
- TSI : technologie et sciences industrielles
- TPC : technologie et physique chimie
- TB : technologie et biologie
- ATS : technologie industrielle pour techniciens supérieurs

N.B. : compte tenu de la réforme des classes menant au diplôme de comptabilité et de gestion et des modifications de la carte des formations en résultant, la liste de ces classes fera l'objet d'une publication ultérieure.

CPGE SCIENTIFIQUES - ANNEE 2007-2008

CLASSES DE PREMIERE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1		2							
AIX-MARSEILLE	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES			1		1					
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL			1							
AIX-MARSEILLE	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD					1					
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	3	✕	2		3					
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN			1		2					
AIX-MARSEILLE	0132733A	MARSEILLE 13	ANTONIN ARTAUD							1			
AIX-MARSEILLE	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPERI			1							
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	2	✕	2		2					
AMIENS	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY							1			
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1		1							
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE					1					
AMIENS	0020049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMEE			1							
BESANCON	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU					1					
BESANCON	0900002N	BELFORT	CONDORGET			1							
BESANCON	0250007X	BESANCON	VICTOR HUGO	2	✕	2							
BESANCON	0250011B	BESANCON	JULES HAAG					1		1			
BESANCON	0250032Z	MONTBELIARD	VLETTE										
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN			1							
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	3	✕	2*		2					
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL			1	1	2					
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1		1							
BORDEAUX	0400017B	MONT DE MARSAN	VICTOR DURUY	1									
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	✕	2		1					
BORDEAUX	0640057P	PAU	SAINT CRICQ							1			
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN			1							
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	✕	2		2					
CAEN	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO			2							
CAEN	0142131R	CAEN	JULES DUMONT D'URVILLE					1					
CAEN	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1									
CLERMONT- FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	✕	2		1					
CLERMONT- FERRAND	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1			1			1			
CLERMONT- FERRAND	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS					1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MPSI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/ST	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
CLERMONT- FERRAND	0630069H	THIERS	JEAN ZAY					1					
CORSE	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE					1					
CRETEIL	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER					1		1			
CRETEIL	0940111K	CHACHAN	GUSTAVE EIFFEL					1		1			
CRETEIL	0770920G	CAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE					2					
CRETEIL	0940113M	CHAMPIGNY SUR MARNE	LANGEVIN-WALLON					1					
CRETEIL	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS IER	1		1		1					
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	2	✗	2		1					
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN			1							
CRETEIL	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN					1					
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1		1							
CRETEIL	0930125F	ST DENIS	PAUL ELLIARD	1		1							
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSIES	MARCELIN BERTHELOT	2	✗	3		3					
CRETEIL	0940121W	ST MAUR DES FOSSIES	D ARSONVAL				1			1			
DIJON	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT			1							
DIJON	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICEPHORE NIEPCE					1					
DIJON	0710023P	CLUNY	LA PRAT S					1					
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	3	✗	2				1			
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					2		1			
DIJON	0580031U	NEVERS	JULES RENARD					1					
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L BERTHOLET	2	✗	2							
GRENOBLE	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL					1					
GRENOBLE	0730016W	CHAMBERY	VAUGELAS	1		1							
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	✗	3				1			
GRENOBLE	0380033E	GRENOBLE	VAUCANSON					2					
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1		1							
GRENOBLE	0380092U	VOIRON	FERDINAND BUISSON					1					
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAINBRIDGE	0.5		0.5		1					
GUADELOUPE	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN					1					
LILLE	0390011S	ARMENTIERES	G. EIFFEL					2					
LILLE	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1		1				1			
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1									
LILLE	03900063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1		1		1					
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1		1							
LILLE	0590072H	DUNKERQUE	DEL EUROPE	1				1					
LILLE	0620108F	LENS	CONDORCET	1		1							
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	✗	2		2					
LILLE	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO	1		1		2					
LILLE	0590214M	TOURCOING	COLBERT							1			
LILLE	0590212K	TOURCOING	GAMBETTA										
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	2	✗	2							
LILLE	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT					1		1			
LIMOGES	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS							1			
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1		2							
LIMOGES	0870056N	LIMOGES	TURGOT					1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option infor- matique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
LIMOGES	0190032G	TULLE	E. PERRIER			1							
LYON	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1		1							
LYON	0690037R	LYON 01	LA MARTINIERE TERREAUX										1
LYON	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY							1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	3	✕	3			3				
LYON	0692866R	LYON 08	LA MARTINIERE MONPLAISIR	2	✕	2	1	2	1				
LYON	0690082P	LYON 09	JEAN PERRIN	1		1							
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	2	✕	2			1				
LYON	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD					1					
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVEU	1		1				1			
MARTINIQUE	9720004X	FORT DE FRANCE	POINTE DES NEGRES							1			
MONTPELLIER	0300002P	ALES	JEAN-BAPTISTE DUMAS							1			
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	JOFFRE	2	✕	3			1				
MONTPELLIER	0300021K	MONTPELLIER	DIT MERMOZ								1		
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1		2							
MONTPELLIER	0300026R	NIMES	DIT DHUODA					1					
MONTPELLIER	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1		1							
NANCY-METZ	0880020J	EPINAL	CLAUDE GELLEE										
NANCY-METZ	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1									
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	2	✕	2							
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR						1				
NANCY-METZ	0573227Y	METZ	LOUIS DE CORMONTAIGNE					1					
NANCY-METZ	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT							1			
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	✕	2							
NANCY-METZ	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ					1	2				
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1		1							
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER					1					
NANTES	0850025R	LA ROCHE SUR YON	MENDES-FRANCE					1					
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1		2							
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD					1					
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	3	✕	3			2				
NANTES	0440029T	NANTES	LIVET					2					
NANTES	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND					1		1			
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2	✕	2			1				
NICE	0060075Z	NICE	LES ELICALYPTUS					2					
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D'URVILLE	1		2							
NICE	0830056K	TOULON	ROUVIERE					1		1			
NICE	0061642C	TOULON	VALBONNE	1		2							
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1									
ORLEANS-TOURS	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1		1							
ORLEANS-TOURS	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1		1							
ORLEANS-TOURS	0450049I	ORLEANS	POTHIER	3	✕	2				1			
ORLEANS-TOURS	0450051L	ORLEANS	BENJAMIN FRANKLIN					1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informa- tique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	3	x	2			1				
ORLEANS-TOURS	0371418R	TOURS	JACQUES DE VAUCANSON			1		1					
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT			1							
PARIS	0750672Y	PARIS 03	DUPERRÉ E.S.A.A.										1
PARIS	0750652B	PARIS 04	CHARLEMAGNE	2	x	1							
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	4	x	2							
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	x	1			1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER	2	x	1							
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	5	x	5			3				
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	x	1			1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	3	x	2			1	2			
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	2	x	1							
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1	x	2							
PARIS	0750676C	PARIS 11	DORIAN						1				
PARIS	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE						1				
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALÉRY	1		1							
PARIS	0750685M	PARIS 13	-EC.NAT.CHEMIE PHYS.BIOLOGIE	1		2			1			1	
PARIS	0750691U	PARIS 14	RASPAIL			1			2				
PARIS	0750693W	PARIS 15	BUFFON	1		1							
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	4	x	3							
PARIS	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY						2				
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1		1			1				
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT			1							
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC			1							
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1		1							
POITIERS	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1		1							
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX										
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	x	2							
POITIERS	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND						1				
REIMS	0510007F	CHALONS SUR MARNE	LOUIS ARMAND						1				
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1		2			1				
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU	2	x								
REIMS	0100022V	TROYES	CHRISTIEIN DE TROYES	1		1							
REIMS	0100025Y	TROYES	LOMBARDS										
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	2	x	1							
RENNES	0290012F	BREST	VAUBAN						1				
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1		1							
RENNES	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX			2							
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	3	x	2							
RENNES	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE						3				
RENNES	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1		1							
RENNES	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL										
RENNES	0560051B	VANNES	ALAIN RENE LESAGE	1									
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1		1							
REUNION	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY						1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informaticque	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Caebam C
REUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS						1				
ROUEN	0270016W	EYREUX	ARISTIDE BRIAND			2							
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS TIER	1		1							
ROUEN	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN					1					
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNELLE	2	x	2			1				
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL										
ROUEN	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT							1			
STRASBOURG	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL							1			
STRASBOURG	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	2	x	1							
STRASBOURG	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER								1		
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	4	x	3							
STRASBOURG	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL				1	2				1	
STRASBOURG	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND						1				
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	LYCEE OZENNE						1(#)			1(#)	
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL							1			
TOULOUSE	0810006S	ALBI	LAPEROUSE			1							
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER			1							
TOULOUSE	0650027B	TARBES	JEAN DUPIUY					1					
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	3	x	2				2			
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC				1	1					
TOULOUSE	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVEU	1		2							
TOULOUSE	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE									1	
VERSAILLES	0920136Y	ENGHEN LES BAINS	NEWTON-ENREA					1					
VERSAILLES	0950644I	CLICHY	GUSTAVE MONOD	1		1							
VERSAILLES	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1									
VERSAILLES	0782339L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1									
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS					1					
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	2	x	2							
VERSAILLES	0910626I	ORSAY	BLAISE PASCAL	2		1							
VERSAILLES	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1									
VERSAILLES	0920799U	RUEL MALMAISON	RICHELIEU							1			
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1		1							
VERSAILLES	0920143H	SCEAUX	LAKANAL	1		2				2			
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1		1							
VERSAILLES	0951104J	ST OUEN L'AUMONE	JEAN PERRIN							1			
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1		2							
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	2	x	2				2			
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULIES FERRY							2			
T.O.M (Nouvelle-Calédonie)	9830003L	NOUMEA	J.GARNIER							1			

Classe du lycée Ozanne de Toulouse implantée sur le site du lycée agricole d'Auzeville

* Dont une classe internationale

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa- tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	2	2	x	2	2			2	3	3				
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	1	1	x	1	1					1				
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	1	x	1	1			1	1	2				
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	1		1	1					1				
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1	1		1	1					1				
PARIS	0750676C	PARIS 11	DORIAN	1	1		1	1					1				
PARIS	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE	1	1		1	1					1				
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1	1		1	1					1				
PARIS	0750685M	PARIS 13	EC-NAT-CHIMIE PHYS-BIOLOGIE	1	1		1	1					1			1	
PARIS	0750691U	PARIS 14	RASPAIL	1	1		1	1					1				
PARIS	0750693W	PARIS 15	BUFFON	1	1		1	1					1				
PARIS	0750695Y	PARIS 15	FRESNEL	1	1		1	1					1				
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	2	x	1	2			1	1	2				
PARIS	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY	1	1		1	1			1	1	1				
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1	1		1	1					1				
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT	1	1		1	1					1				
PARIS	0750705I	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1	1		1	1					1				
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1	1		1	1					1				
POITIERS	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1	1		1	1					1				
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX	1	1		1	1					1				
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	1	x	1	1					1				
POITIERS	0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND	1	1		1	1					1				
REIMS	0510007F	CHALONS SUR MARNE	OEHMICHEN	1	1		1	1					1				
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1	1		1	1					1				
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU	2	1	x	1	1					1				
REIMS	0100022V	TROYES	CHRISTIEN DE TROYES	1	1		1	1					1				
REIMS	0100025Y	TROYES	LOMBARDS	1	1		1	1					1				
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1	x	1	1					1				
RENNES	0290012F	BREST	VAUBAN	1	1		1	1					1				
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1	1		1	1					1				
RENNES	0290069T	QUIMPER	BRIZEUX	1	1		1	1					1				
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	1	x	1	1			1	1	3				
RENNES	0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE	1	1		1	1					1				
RENNES	0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1	1		1	1					1				
RENNES	0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL	1	1		1	1					1				
RENNES	0560051B	VANNES	ALAIN RENE LESAGE	1	1		1	1					1				
ROUEN	0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND	1	1		1	1					1				
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS IER	1	1		1	1					1				
ROUEN	0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN	1	1		1	1					1				
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNILLE	1	1	x	1	1					1				
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL	1	1		1	1					1				
ROUEN	0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT	1	1		1	1					1				
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1	1		1	1					1				
REUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS	1	1		1	1					1				
REUNION	9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY	1	1		1	1					1				
STRASBOURG	0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL	1	1		1	1					1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informa tique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
STRASBOURG	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	1	1	x		1			1						
STRASBOURG	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER												1		
STRASBOURG	06700680	STRASBOURG	KLEBER	3	1	x	1	2			1	1					
STRASBOURG	06700685D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL						1	1							
STRASBOURG	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND										1			1	
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL											1			
TOULOUSE	0810006S	ALBI	LAPEROUSE				1										
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER				1										
TOULOUSE	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY						1								
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2	1	x	1	1			1	2					
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC				1										
TOULOUSE	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1			1										
TOULOUSE	0312267W	TOULOUSE	OZENNE									1(†)				1(†)	
VERSAILLES	0920136Y	CLICHY	DES ARENES														
VERSAILLES	0950064J	ENGHEN LES BAINS	NEWTON-ENREA														1
VERSAILLES	0911251R	EVRY	GUSTAVE MONOD	1			1										
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	PARC DES LOGES														
VERSAILLES	0910727W	MASSY	ST EXUPERY	1													
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	PARC DE VILGENIS														
VERSAILLES	0910626L	ORSAY	LOUIS PASTEUR	1	1	x	1	1			1						
VERSAILLES	0950649P	PONTOISE	BLAISE PASCAL	1													
VERSAILLES	0920799U	RUEL MALMAISON	CAMILLE PISSARRO	1													
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	RICHELIEU											1			
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	JEAN BAPTISTE COROT	1													
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	LAKANAL	1			1										
VERSAILLES	0951104J	ST OUEEN L'AUMONE	ALBRET				1										
VERSAILLES	0920149M	VAUVES	JEAN PERRIN														1
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	MICHELET	1	1	x	1	1									
VERSAILLES	0782563P	VERSAILLES	HOCHE	1	1	x	1	1									
T.O.M.(Nouvelle-Calédonie)	9830003L	NOUMEA	JULES FERRY														
			J.GARNIER														

(†) Classe du lycée Ozanne de Toulouse implantée sur le site du lycée agricole d'Auzerville.

CPGE SCIENTIFIQUES - PREPARATIONS EN IAN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
AIX-MARSEILLE	0130049H	MARSEILLE 07	REMPART (RUE DU)	1
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE	1
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL	1
CLERMONT-FERRAND	0630021F	CLERMONT-FERRAND	LA FAYETTE	1
CRETEIL	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE	1
CRETEIL	09530125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
DJON	02110331	DJON	GUSTAVE EIFFEL	1
GRENOBLE	0381603L	GRENOBLE	ANDRE ARGOUDES	1
LILLE	05900121L	LILLE	CESAR BARGGIO	1
LILLE	0595809U	VALENCIENNES	ESCAUT	1
LYON	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY	1
NANCY-METZ	0542291X	LAXOU	HERE	1
NANCY-METZ	08800021V	EPINAL	PIERRE MENDES FRANCE	1
NANTES	04400029T	NANTES	LIVET	1
PARIS	0750712S	PARIS 19	DIDEROT	1
PARIS	0750713T	PARIS 19	JACQUARD	1
ROUEN	07600095R	ROUEN	BLAISE PASCAL	1
STRASBOURG	06800034T	MULHOUSE	LOUIS ARMAND	1
TOULOUSE	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL	1
VERSAILLES	09500641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES	1
VERSAILLES	0290136Y	CLICHY	NEWTON	1
VERSAILLES	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY	1
VERSAILLES	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU	1

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES - ANNEE 2007-2008
CLASSES DE PREMIERE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Caehan	
								D1	D2
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1					
AIX-MARSEILLE	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1				
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1					
AIX-MARSEILLE	0130039X	MARSEILLE 01	SAINT CHARLES		1				
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN			1	1	1	1
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1					
AMIENS	0801882L	AMIENS	LA HOTOIE						1
AMIENS	0800011C	AMIENS	EDOUARD GAND			1			
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADLEINE MICHELIS		1				
BESANCON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1				
BESANCON	0250010A	BESANCON	LOUIS PERGAUD	1					1
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN	1					
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1				
BORDEAUX	0330029C	BORDEAUX	BREMONTIER				1		
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					1	1

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Cachan	
								D1	D2
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1					
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1					
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1				
CAEN	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1		
CAEN	0500065Z	SAINT-LO	LE VERRIER		1				
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1				
CLERMONT-FERRAND	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE				1		
CLERMONT-FERRAND	0030025L	MONTLUCON	MME DE STAEL			1			
CRETEIL	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						1
CRETEIL	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1		
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1					
CRETEIL	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHE					1	1
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1				
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1					
CRETEIL	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE						1
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1				
CRETEIL	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1				
DIJON	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1					
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1				
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					1	1
DIJON	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1		
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1				
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1				
GRENOBLE	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1		
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1				
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA				1		
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1					
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1					
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1				1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1					
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique		ENS Cachan
							D1	D2	
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1					
LYON	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1				
LYON	0690023A	LYON 02	AMPERE	2	1				
LYON	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1				
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2					
LYON	0690038S	LYON 09	LA MARTINIERE DUCHERE				1	1	1
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1				
MARTINIQUE	9720033W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1				
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1					
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	HERMOZ					1	1
MONTPELLIER	0340040I	MONTPELLIER	MAS DE TESSE					1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET		1				
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1					
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR		1				
NANCY-METZ	0540040A	NANCY	CHOPIN					1	
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1		1			
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1					
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER					1	
NANTES	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY		1				
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1					
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1					
NANTES	0440031V	NANTES	VIAL		1				
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2					
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE					1	
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1					
NICE	0831243A	TOULON	BONAPARTE		1				
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE		1				
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1					
ORLEANS-TOURS	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1				1
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1					
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Cachan	
								D1	D2
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT				1	1	1
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1		1			
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1					
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER	1					
PARIS	0750657G	PARIS 06	MONTAIGNE	1	1				
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS	1					
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1					
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1					
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1					
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET		1				
PARIS	0750682J	PARIS 13	RODIN		1				
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	1				
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1					
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT	2	2				
PARIS	0750707L	PARIS 17	BESSIERES		1		1	1	1
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1					
POITIERS	0170027M	LA ROCHELLE	RENE JOSUE VALIN	1					
POITIERS	0791062A	NIORT	VENISE VERTE				1		
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1					
POITIERS	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D'AQUITAINE		1				
REIMS	0510006E	CHALONS SUR MARNE	PIERRE BAYEN	1					
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1					1
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1				
REIMS	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1				
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1				
RENNES	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1		
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1					
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1				
RENNES	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE						1
REUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1				
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS IER	1					
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Cachan	
								D1	D2
ROUEN	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1				
ROUEN	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1		
STRASBOURG	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1				
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1				
STRASBOURG	0670081Z	STRASBOURG	SECTIONS INTERNATIONALES	1					
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				1	1	1
TOULOUSE	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1					
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1				
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2					
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1					
VERSAILLES	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1		
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1				
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1		
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1					
VERSAILLES	0950650R	SARCELLES	JEAN-JACQUES ROUSSEAU		1				
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT		1				
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1					
VERSAILLES	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1	1
VERSAILLES	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS	1	1				
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1					
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1			1		(à titre expérimental)
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	1	1				
VERSAILLES	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						1
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1					
T.O.M.	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				
T.O.M.	9830557N	NOUMEA	Gd NOUMEA						1

CLASSES DE SECONDE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Cachan	
								D1	D2
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE						
AIX-MARSEILLE	0053006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS						
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS						
AIX-MARSEILLE	0130039X	MARSEILLE 01	SAINT CHARLES						
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN						
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER						
AMIENS	0801882L	AMIENS	LA HOTOIE						
AMIENS	0800011C	AMIENS	EDOUARD GAND						
AMIENS	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS						
BESANCON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET						
BESANCON	0250010A	BESANCON	LOUIS PERGAUD						
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN						
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE						
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL						
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU						
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE						
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE						
CAEN	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE						
CAEN	0500065Z	ST LO	LE VERRIER						
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL						
CLERMONT-FERRAND	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDOINE APOLLINAIRE						
CLERMONT-FERRAND	0030025L	MONTLUÇON	MME DE STAEL						
CRETEIL	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						
CRETEIL	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO						
CRETEIL	0930830X	LE RAINGY	ALBERT SCHWEITZER						
CRETEIL	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHE						
CRETEIL	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN						
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT						
CRETEIL	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE						
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT						
CRETEIL	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ						
DIJON	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD						
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT						
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL						
DIJON	0210019G	DIJON	LE CASTEL						
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOULET						
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION						
GRENOBLE	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES						
GRENOBLE	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET						
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBITTA						

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	
							D1	D2
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1				
LILLE	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1				
LILLE	0590238K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1				
LILLE	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1				
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1				
LYON	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET	1				
LYON	0690023A	LYON 02	AMPERE	2				
LYON	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1			
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2				
LYON	0690038S	LYON 09	LA MARTINIERE DUCHERE			1	1	1
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1			
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVue	1				
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1				
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ				1	1
MONTPELLIER	0340040J	MONTPELLIER	MAS DE TESSE					
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1				
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1				
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR					
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1		1		
NANCY-METZ	0540040A	NANCY	FREDERIC CHOPIN					
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1				
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER					
NANTES	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY					
NANTES	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1				
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1				
NANTES	0440031V	NANTES	VIAL					
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2				
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE					
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1				
NICE	0831243A	TOULON	BONAPARTE					
NICE	0061642C	VALBONNE	VALBONNE					
ORLEANS-TOURS	0410002E	BLOIS	F PHILIBERT DESSAIGNES	1				
ORLEANS-TOURS	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE					
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	ROTHIER	1				
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1				
PARIS	0750647W	PARIS 03	TURGOT					
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1			1	1
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1				
PARIS	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER	1				
PARIS	0750657G	PARIS 06	MONTAIGNE	1	1			
PARIS	0750658H	PARIS 06	SAINT-LOUIS					
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1				
PARIS	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique		ENS Cachan	
							D1	D2	D1	D2
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1						
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET		1					
PARIS	0750682J	PARIS 13	RODIN		1					
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	1					
PARIS	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1						
PARIS	0750704H	PARIS 17	CARNOT	2	2					
PARIS	0750707L	PARIS 17	BESSIERES	1	1				1	1
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1						
POITIERS	0170027M	LA ROCHELLE	RENE JOSUE VALIN	1						
POITIERS	0791062A	NIORT	LA VENISE VERTE		1					
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1						
POITIERS	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D'AQUITAINE	1						
REIMS	0510006E	CHALONS SUR MARNE	PIERRE BAYEN	1						
REIMS	0510034K	REIMS	F. ROOSEVELT	1						1
REIMS	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1					
REIMS	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1					
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1					
RENNES	0290013G	BREST	JULES LESVEN		1					
RENNES	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1						
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1					1
RENNES	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE		1					
REUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1					
ROUEN	0760032U	LE HAVRE	FRANCOIS IER	1						
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1						
ROUEN	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1					
ROUEN	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES		1					
STRASBOURG	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1					
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1					
STRASBOURG	0670081Z	STRASBOURG	SECTIONS INTERNATIONALES	1						
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN		1				1	1
TOULOUSE	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1						
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1					
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1				1	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2						
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1						
VERSAILLES	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1					
VERSAILLES	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1					
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1					
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1						
VERSAILLES	0950650R	SARCELLES	JEAN-JACQUES ROUSSEAU		1					
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT		1					
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1						
VERSAILLES	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE		1				1	1
VERSAILLES	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS	1	1					

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique		ENS Cachan
							D1	D2	
VERSAILLES	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1					
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1					
VERSAILLES	0782562L	VERSAILLES	HOCHE	1	1				
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1					1
T.O.M.	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						
T.O.M.	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				
T.O.M.	9830557N	NOUMEA	Gd NOUMEA						1

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES - PREPARATIONS EN L'AN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ENS Cachan	
				D1	D2
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN	1	1
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	
LYON	0690038S	LYON 09	LA MARTINIERE DUCHERE	1	1
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1

CPGE LITTERAIRES - ANNEE 2007-2008

CLASSES DE PREMIERE ANNEE

Lettres

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres	
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1		
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1		Prépare à l'option théâtre
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1		Prépare aux options cinéma-audiovisuel et théâtre
AMIENS	0880009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1		
AMIENS	0600004P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1		
AMIENS	00200048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1		Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
BESANCON	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1		
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2		Prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2		
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1		

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN	1	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	Prépare à l'option théâtre
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANCOIS MILLET	1	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	
CRETEIL	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	
CRETEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUET	1	Histoire des arts
CRETEIL	0930121B	MONTREUIL-SOUS-BOIS	JEAN JAURES	1	Arabe
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	2	Prépare à l'option sciences sociales
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Latin. LV2 espagnol
GUYANE	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1	lettres modernes; histoire-géographique, anglais
LILLE	05900063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	Prépare aux options : théâtre, cinéma-audiovisuel
LILLE	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	2	Prépare à l'option théâtre
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	2	Prépare à l'option histoire des arts
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFRE	2	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR	2	
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1	
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUISTHAU	1	Prépare à l'option théâtre
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	Prépare à l'option histoire des arts
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	2	
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	2	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	
PARIS	0750648X	PARIS 03	VICTOR HUGO	1	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	4	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	2	
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	3	prépare à l'option musique de l'ENS (Ulm) et à l'option théâtre
PARIS	0750662M	PARIS 07	VICTOR DURUY	2	
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	
PARIS	0750669V	PARIS 09	JULES FERRY	2	
PARIS	07506667T	PARIS 09	CONDORCET	2	prépare à l'option arts plastiques de l'ENS (Ulm)
PARIS	0750670W	PARIS 09	LAMARTINE	1	
PARIS	0750679F	PARIS 12	PAUL VALERY	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET	2	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750703G	PARIS 16	MOLIERE	2	Prépare à l'option théâtre
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	Prépare à l'option histoire des arts
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1	
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1	
POITIERS	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	2	
RENNES	0220057T	SAINT BRIEUC	ERNEST RENAN	1	
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	2	
RENNES	0290098Z	QUIMPER	CORNOUILLE	1	
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	
REUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1	
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	0.5	
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D ARC	2	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
ROUEN	0271579V	EVREUX	LEOPOLD SENGHOR	1	
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	2	Prépare à l'option histoire des arts
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	3	Prépare aux options histoire des arts et musique
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	Prépare à l'option musique de l'ENS (Ulm) et à l'option théâtre
TOULOUSE	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE	1	
VERSAILLES	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1	
VERSAILLES	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	
VERSAILLES	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	
VERSAILLES	0920141D	NANTERRE	JOLIOT CURIE	1	
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	Prépare à l'option théâtre
VERSAILLES	0920802X	SEVRES	DR LEDERMANN	1	Prépare à l'option cinéma - audiovisuel
VERSAILLES	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	Histoire des arts

Lettres et sciences sociales

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres et sciences sociales
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	1	
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST HAU	1	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1	
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	0,5	mixité de la préparation : lettres et lettres et sciences sociales
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINTE-SERNIN	1	
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	

Lettres (Chartes)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

CLASSES DE SECONDE ANNEE

1ère Supérieure (Ulm)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques - 1ère SUP (Ulm)
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	I	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, théâtre	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	I	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, arts plastiques	
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	I	lettres modernes, lettres classiques, allemand, anglais, espagnol, histoire, philosophie	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	I	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, théâtre	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT-FERRAND	BLAISE PASCAL	I	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais, allemand, cinéma-audiovisuel	
CRETEIL	0940120V	ST MAUR-DES-FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	I	lettres modernes, histoire, anglais	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	I	philosophie, lettres classiques, histoire, géographie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
GRENOBLE	03380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	I	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	I	Lettres modernes, histoire, LV II espagnol	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	I	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	I	lettres classiques, lettres modernes, histoire	
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	I	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire des arts	
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	I	lettres classiques, lettres modernes, théâtre	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	I	histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	A. DAUDET	I	lettres modernes, histoire, géographie, anglais, espagnol, allemand, italien	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	I	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, anglais cinéma-audiovisuel	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques - Ière SUP (Ulm)
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire, histoire des arts	
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand	prépare à la section B de l'Ecole nationale des Chartes
PARIS	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol	
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, russe, musique, théâtre	
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, arts plastiques	
PARIS	0750669C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1	histoire, lettres classiques, lettres modernes, histoire des arts	
PARIS	0750703G	PARIS 16	MOLIERE	1	philosophie, lettres classiques, anglais, portugais, théâtre	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, philosophie	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie	
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie, histoire des arts	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	lettres classiques, lettres modernes, musique, théâtre	prépare à la section B de l'Ecole Nationale des Chartes
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais, théâtre	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes	
VERSAILLES	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, allemand	

1ère Supérieure (Lyon – Lettres et sciences humaines)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	philosophie, histoire - géographique, lettres classiques, lettres modernes, italien, anglais
AIX-MARSEILLE	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	Lettres modernes, cinéma-audiovisuel, théâtre
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, anglais, allemand
AMIENS	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographique, anglais
AMIENS	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	lettres modernes, anglais, histoire - géographique, cinéma-audiovisuel
BESANCON	0250008Y	BESANCON	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, histoire - géographique, lettres classiques, anglais
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	philosophie, histoire - géographique, lettres classiques, lettres modernes, anglais, espagnol, russe
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres modernes, anglais, histoire - géographique, théâtre
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN-FRANÇOIS MILLET	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	Lettres modernes, philosophie, histoire-géographie, anglais
CRETEIL	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie
CRETEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographic, anglais, histoire des arts
CRETEIL	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES	1	Lettres modernes, histoire-géographic, anglais LV1, arabe
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	lettres modernes, histoire - géographique, anglais, lettres classiques
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographique
GUYANE	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	
LILLE	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire-géographic
LILLE	0622949U	BOULOGNE	MARIETTE	1	Lettres modernes, histoire-géographic, anglais
LILLE	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	lettres modernes, histoire - géographique, philosophie
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	philosophie, lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographique, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel
LILLE	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographic, anglais
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1	lettres modernes, histoire - géographique, anglais, histoire des arts
LYON	0690027E	LYON 06	EDOUARD HERRIOT	2	histoire - géographique, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, italien, théâtre

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographique, russe, anglais
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVEUE	1	lettres modernes, histoire - géographique, espagnol, anglais
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JEFFRE	1	histoire - géographique, lettres modernes, anglais, espagnol
NANCY-METZ	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographique, allemand
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographique, allemand, cinéma-audiovisuel
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUST'HAU	1	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, lettres classiques, anglais
NANTES	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	Histoire et géographie, lettres modernes, anglais
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, anglais, allemand
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographique, anglais
ORLEANS-TOURS	0450049I	ORLEANS	POTHIER	1	lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographique
ORLEANS-TOURS	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	lettres modernes, histoire - géographique, anglais
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	2	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, allemand, anglais, arabe
PARIS	0750660K	PARIS 06	FENELON	2	philosophie, histoire-géographique, lettres modernes, anglais, italien, russe, arabe, espagnol, chinois, théâtre
PARIS	0750662M	PARIS 07	VICTOR DURUY	1	histoire - géographique, lettres modernes, anglais
PARIS	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	2	anglais, espagnol, lettres modernes, histoire-géographie
PARIS	0750669V	PARIS 09	JULES FERRY	2	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, anglais, allemand
PARIS	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	philosophie, histoire - géographique, lettres modernes, anglais
PARIS	0750683K	PARIS 13	CLAUDE MONET	1	histoire - géographique, lettres modernes, lettres classiques, allemand, théâtre
PARIS	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC	1	philosophie, lettres classiques
PARIS	0750714U	PARIS 20	HELENE BOUCHER	1	lettres modernes, histoire - géographique, allemand, cinéma-audiovisuel
POITIERS	0160002R	ANGOULÊME	GUEZ DE BALZAC	1	lettres modernes, histoire - géographique
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres modernes, allemand, anglais
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	1	philosophie, histoire - géographique, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres modernes, anglais
RENNES	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol, histoire - géographique
REUNION	9740001H	SAINT-DENIS	LECONTE DE LISLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire, géographie, anglais
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D ARC	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographique, anglais, allemand, cinéma - audiovisuel
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographique, histoire des arts
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINTE-SERNIN	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographique, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, musique
TOULOUSE	0311523V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE	1	

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	<i>Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)</i>
VERSAILLES	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, russe
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand
VERSAILLES	0920802X	SEVRES	DR LEDERMANN	1	lettres modernes, histoire - géographique, allemand, cinéma - audiovisuel
VERSAILLES	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire - géographique
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1	Lettres modernes, anglais, histoire-géographie
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire - géographique, anglais, espagnol

1ère Supérieure lettres et sciences sociales

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	1
BORDEAUX	033002IU	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	1
CRETEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1
LYON	0690026D	LYON 06	DU PARC	1
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUIST'HAU	1
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
PARIS	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1

1ère Supérieure (Chartes)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [CPES]

FILIÈRE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	division
CRÉTEIL	0772120L	TORCY	JEAN MOULIN	I
PARIS	0930120A	EPINAYS/SEINE	JACQUES FEYDER	I
	0750654D	PARIS	HENRI IV	I

FILIÈRE LITTÉRAIRE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	division
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	I

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT

CPGE SCIENTIFIQUES - ANNEE 2007-2008

CLASSES DE PREMIERE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINT JOSEPH		I			
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	I				
CAEN	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE		I			
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	G-BOUILLON	I				
GRENOBLE	0381673P	CORENC	ITEC	I	I			
LILLE	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	I				
	0592921E	ROUBAIX	SAINT REMI	I				
LYON	0690322T	LYON 5	AUX LAZARISTES	I	I	I		
	0690339L	LA MULATIERE	ASSOMPTION				I	
	0300080Z	NIMES	E d'ALZON	I				
MONTPELLIER	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	I				
NANCY-METZ	0541986R	JARVILLE LA MALGRANGE	LA MALGRANGE	I				
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS				I	
	0440163N	NANTES	SAINT STANISLAS	I	I			
	0490824E	ANGERS	SAINT MARTIN	I				

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MPSI	PCSI	PT/STI	BCPST	TSI
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINT JOSEPH	1	1			
	0490888Z	SAINT SYLVAIN D'ANJOU	SAINT JULIEN			1		
NICE	0060673Z	CANNES	STANISLAS	1	1			
ORLEANS-TOURS	0450110A	ORLEANS	SAINT CHARLES	1				
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	2	2			
	0753873C	PARIS 8	FENELON SAINTE MARIE	2	1			
POITIERS	0790080H	BRESSUIRE	SAINT JOSEPH	1				
RENNES	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE	1	1			
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1	1			
RENNES	0350778F	RENNES	ASSOMPTION	2				
	0560181T	LORIENT	SAINT JOSEPH	1				1
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT	1				
TOULOUSE	0312408Z	BALMA	SALIEGE	2				
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	3	3		1	
	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1	1			
	0920925H	RUEIL MALMAISON	PASSY BUZENVAL	1	1			

CLASSES DE SECONDE ANNEE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
AIX-MARSEILLE	08540072X	AVIGNON	SAINT JOSEPH			1						
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	1								
CAEN	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE			1						
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	G-BOUILLON	1								
GRENOBLE	0381675P	CORENC	ITEC	1		1						
	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1								
LILLE	0592921E	ROUBAIX	SAINT REMI	1								
LYON	0690522T	LYON 5	AUX LAZARISTES	1		1						
	06904539I	LA MULATHIERE	ASSOMPTION	1								
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E-G'ALZON	1								
	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1								
NANCY-METZ	0541986R	JARVILLE LA MALGRANGE	LA MALGRANGE	1								
	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS									1
NANTES	0440163N	NANTES	SAINT STANISLAS	1		1						
	0490824E	ANGERS	SAINT MARTIN									
NANTES	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINT JOSEPH	1		1						
NICE	0490888Z	CANNES	SAINT JULIEN							1		
ORLEANS-TOURS	0060673Z	ORLEANS	STANISLAS	1								
	0450110A	ORLEANS	SAINT CHARLES	1								
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	1	1							
	0753873C	PARIS 8	FENELON SAINTE MARIE	1	1							
POITIERS	0790080H	BRESSUIRE	SAINT JOSEPH	1	1							

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE							1		
RENNES	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1		1		1				
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION									
	0560181T	LORIENT	SAINTE ANNE									
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT					1				1
TOULOUSE	0312408Z	BALMA	SALJEGE			1	1	1				
VERSAILLES	0783903V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	1	2	1	2	1	1		1	
	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1		1						

CPGE SCIENTIFIQUES - PREPARATIONS EN L AN

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	ATS
RENNES	0350791V	REDON	M.CALLO	1

CPGE ECONOMIQUES et COMMERCIALES - ANNEE 2007-2008

CLASSES DE PREMIERE ET SECONDE ANNEES

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
	0131319N	AIX EN PROVENCE	LA NATIVITE			1	1		
AIX-MARSEILLE	0132828D	MARSEILLE 12	LA CADENELLE			1	1		
	0131341M	MARSEILLE 6	NOTRE DAME DE SION	1	1				
BORDEAUX	02-40079F	PERIGUEUX	SAINTE ANNE			1	1		
	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1	1			1	
CAEN	0141161L	CAEN	JEANNE D'ARC			1	1		
CLERMONT-FERRAND	0631075B	CLERMONT FERRAND	SAINTE ALYRE			1	1		
CRETEIL	09-40878U	FOSSES	LGT T CHARDIN			1	1		
DIJON	0211090W	DIJON	ST BEGNE			1	1		
GRENOBLE	02560074P	VALENCE	MONTPLAISIR					1	1
	0381675P	CORENC	ITEC	1	1				
LILLE	0592940A	DOUAI	SAINTE ANNE	1	1	1	1		

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
	0593114P	LILLE	SAINTE MARIE	1	1	1	1		
	0421020F	SAINTE ETIENNE	SAINTE ETIENNE			1	1		
LYON	0690519P	LYON 5	NOTRE DAME DES MINIMES			1	1		
	0690521S	LYON 5	SAINTE MARIE	1	1				
	0690564N	LYON 1	LES CHARTREUX	1	1	1	1		
	0300080Z	NIMES	E D'ALZON	1	1				
MONTPELLIER	03-40881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI			1	1		
	0660059F	PERPIGNAN	NOTRE DAME DU BON SECOURS			1	1		
NANCY-METZ	0572341K	MONTIGNY LES METZ	JEAN XXIII			1	1		
NANTES	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS	1	1				
	0440161L	NANTES	ST-J DU LOUIDY			1	1		
	0490823D	ANGERS	MONGAZON	1	1				
	0060673Z	CANNES	STANISLAS			1	1		
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	2	2				
	0753897D	PARIS 12	SAINTE MICHEL	1	1	2	2		
	0753933T	PARIS 16	SAINTE MARIE GONZ.			2	2		
	0753947H	PARIS 16	SAINTE JEAN PASSY	2	2				
RENNES	03-50776D	RENNES	SAINTE VINCENT-PROVID	1	1	1	1		
ROUEN	0271045P	EVREUX	ST F DE SALLES			1	1		
STRASBOURG	0671609K	STRASBOURG	SAINTE ETIENNE			1	1		
TOULOUSE	0312406Z	BALMA	SALIEGE	1	1	1	1		
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	2	2				
	0783351U	VERSAILLES	N-D DU GRANDCHAMP	1	1	2	2	1	1
	0920919Z	NEUILLY SUR SEINE	N-D DE LA CROIX	1	1	1	1		
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU			1	1		

CLASSES DE PREMIÈRE ANNÉE

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions
CLERMONT FERRAND	0631075B	CLERMONT FERRAND	FENELON	1
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1
PARIS	0753915Y	PARIS 15	BLOMET	2
CRETEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1
	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	2
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	2
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1

CLASSES DE SECONDE ANNÉE1ère Supérieure (Ulm)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)
PARIS	0753915Y	PARIS	BLOMET	1	Lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, géographique, histoire-géographie.

1ère Supérieure (Lyon – lettres et sciences humaines)

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	Lettres modernes, histoire, allemand, anglais
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie.
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	Philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
CRETEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1	Philosophie, lettres modernes, histoire-géographie.
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	1	Lettres modernes, histoire-géographie.

CLASSES DE PREMIÈRE ET DE SECONDE ANNÉES DE LETTRES ET DE SCIENCES SOCIALES

ACADEMIE	ETAB	VILLE	NOM	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	1
LYON	0690571W	LYON	SAINT MARC	1	1
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	E D'ALZON	1	
NANCY	0541318P	NANCY	ST SIGISBERT	1	1
RENNES	0560114V	VANNES	ST FRANCOIS XAVIER	1	1
PARIS	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	1	1
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	1

LISTE DES CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Académie	Etablissement	Ville	Nom	BCPST 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	ATS bio
Nantes	0490946 M	Angers	LEGTA Le Fresne	1	-
Orléans-Tours	0450094 H	Montargis	LEGTA Le Chesnoy	1	1
Toulouse	0311262 D	Toulouse	LEGTA Auzeville	1	1
Clermont-Ferrand	0630984 C	Clermont-Ferrand	LEGTA Marmilhat	1	1
Amiens	0801272 Y	Amiens	LEGTA Le Paraclet	-	1
Besançon	0251263 M	Besançon	LEGTA Dannemarie	-	1
Bordeaux	0331424 U	Bordeaux	LEGTA Blanquefort	-	1
Dijon	0211135 V	Dijon	LEGTA Quétigny	-	1
Grenoble	0260765 R	Valence	LEGTA Le Valentin	-	1
Montpellier	0340128 E	Montpellier	LEGTA de l'Hérault	-	1
Rennes	0350700 W	Rennes	LEGTA Le Rheu	-	1
Toulouse	0120937 D	Rodez	LEGTA La Roque	-	1

LISTE DES CLASSES PRÉPARATOIRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Concours préparés et options d'enseignement

Ecole polytechnique	Lycée militaire d'Aix en Provence (1)	Lycée militaire d'Autun	Lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole (2)	Préparée nationale militaire de La Flèche	Ecole des pupilles de l'Air de Grenoble	Lycée Naval de Brest
Ecole navale	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
Ecole de l'Air	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ESM Saint Cyr Coëtquidan option sciences	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques de l'armement	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ENSAM	PTSI ; PSI ; PT	-	PTSI ; PSI ; PT	-	-	-
ESM Saint Cyr Coëtquidan : option lettres	Lettres 1 et 2	-	Lettres 1 et 2	Lettres 1 et 2	-	-
ESM Saint Cyr Coëtquidan option économique et commerciale (4)	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	-	-

(1) Le lycée héberge et administre les élèves admis à suivre la préparation au concours d'entrée à l'Ecole nationale des Arts et Métiers au lycée Vauvenargues à Aix en Provence

(2) MP* : classes spécifiques à l'Ecole polytechnique

(3) Programmes strictement identique à celui des sciences économiques et commerciales, préparé dans les CPGE des lycées civils.

• Les élèves en préparation à l'Ecole spéciale militaire, à l'Ecole navale et à l'Ecole de l'Air, ont obligation de se présenter à l'un au moins des concours d'accès à ces grandes écoles militaires

Langues vivantes dans les classes préparatoires			
Établissements	Langues vivantes 1	Langues vivantes 2	
Lycée militaire d'Aix-en-Provence	Allemand - Anglais Espagnol	(classes littéraires et économiques) Allemand - Anglais Espagnol	Langues vivantes facultatives Arabe débutants
Lycée militaire d'Autun	Anglais - Allemand	Anglais - Allemand Espagnol	Russe débutants
Lycée militaire de Saint Cyr l'Ecole	Anglais - Allemand	Anglais - Allemand Espagnol - Russe	Russe débutants
Préparée nationale militaire de La Flèche	Allemand - Anglais Espagnol (1)	Anglais - Allemand Espagnol - Russe	Russe débutants

(1) pour ESM/ lettres modernes

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

**ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF**

NOR : MENE0701447C
RLR : 510-0 ; 520-3

**CIRCULAIRE N°2007-115
DU 13-7-2007**

**MEN
DGESCO
B3-2 - B3-3**

Complément à la circulaire de préparation de la rentrée 2007 : mise en place de l'accompagnement éducatif dans les établissements de l'éducation prioritaire

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices
et directeurs des services départementaux de l'éducation
nationale ; aux IEN chargés de circonscription
du 1er degré ; aux principaux de collège*

■ La circulaire n° 2007-011 du 9 janvier 2007 sur la préparation de la rentrée 2007 est **complétée** comme suit, dans la partie 3 "L' égalité des chances mieux garantie".

Objectifs et publics

Afin de favoriser la réussite de tous, il est demandé aux collèges de mettre en place un "accompagnement éducatif" hors temps scolaire. Destiné à partir de la rentrée 2007 à l'ensemble des collèges (publics et privés) de l'éducation prioritaire, et, notamment, des réseaux "ambition réussite", ce dispositif a vocation à s'étendre à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008 et, par la suite, à l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées.

D'une durée indicative de 2 heures, cet accompagnement sera organisé tout au long de l'année en fin de journée après la classe, quatre jours par semaine.

L'organisation de cet accompagnement éducatif répond à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après les cours. Il s'agit d'assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel, l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité. Ce dispositif contribuera ainsi à l'égalité des chances entre tous les élèves.

Cet accompagnement sera offert aux élèves volontaires de tous les niveaux d'enseignement. Il est souhaitable que les élèves de 6ème en bénéficient largement afin de faciliter leur adaptation au collège et de construire les bases de leur réussite scolaire.

Il doit proposer, sans être limitatif, trois domaines éducatifs également essentiels à un parcours de réussite :

- l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- la pratique sportive ;
- la pratique artistique et culturelle.

Contenus pédagogiques

Pendant **le temps d'aide aux devoirs et aux leçons**, les élèves sont accueillis, selon les cas, pour approfondir le travail de la classe ou réaliser les devoirs demandés par les enseignants et trouver une aide si nécessaire. Ils peuvent aussi bénéficier de moments d'apprentissages différents s'ils n'ont pas besoin d'aide particulière.

Diverses activités peuvent être envisagées : aide méthodologique, approfondissement disciplinaire, lecture, travail sur projet interdisciplinaire, recherches documentaires...

En ce qui concerne le niveau de 6^{ème}, l'accompagnement éducatif prendra plus particulièrement la forme d'études dirigées, si possible assurées par un enseignant, afin d'accompagner les élèves aussi bien dans les acquisitions d'ordre méthodologique que dans les apprentissages fondamentaux, notamment en début d'année.

Les **activités sportives** prendront appui notamment sur les possibilités offertes localement par les associations sportives et tout particulièrement l'association sportive du collège.

Pour la **pratique artistique et culturelle**, tous les domaines et toutes les formes de l'art et de la culture sont à envisager. Il conviendra de mettre l'accent sur les activités de découverte culturelle, d'expression et de création artistiques qui aboutissent à des réalisations concrètes par les élèves. La mise en œuvre de ces actions s'inscrit nécessairement dans le cadre des partenariats culturels locaux qui sont à poursuivre et à approfondir.

L'accompagnement éducatif doit également favoriser l'accès des élèves aux techniques usuelles de l'information et de la communication et permettre une utilisation riche et variée des outils numériques.

En collège, toutes les solutions permettant l'accès au centre de documentation et d'information pendant les créneaux horaires de l'accompagnement éducatif seront donc recherchées.

Modalités de mise en œuvre

Tous les collèges de l'éducation prioritaire sont concernés. Certains bénéficiant déjà d'actions d'accompagnement, il ne s'agit pas de les remplacer mais d'organiser l'accompagnement éducatif en coordination et en complémentarité avec les dispositifs qui existent localement, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales et les autres services de l'État.

Le projet d'accompagnement éducatif des élèves sera présenté au conseil d'administration et intégré au projet d'établissement.

Les trois domaines (aide aux devoirs et aux leçons, pratique sportive, pratique artistique et culturelle) seront offerts, mais la part respective de chacun d'entre eux peut varier au cours de la semaine et pendant l'année, selon les formules adaptées à l'établissement. Il est toutefois indispensable que les élèves bénéficient d'activités relevant bien des trois domaines, en fonction de leurs besoins et de leurs motivations.

Dès la rentrée scolaire, le chef d'établissement veillera à informer les familles de la mise en œuvre de ce dispositif et à établir à leur intention un document d'information explicitant les procédures d'inscription et les indications sur les contenus proposés. L'inscription à l'accompagnement éducatif requiert l'autorisation parentale et se fera selon les modalités habituelles. Ces informations seront mises en ligne sur le site internet des établissements qui en disposent. Le site internet académique mentionnera également l'ensemble des établissements offrant ce nouveau dispositif aux familles.

Même si la plupart des activités se dérouleront dans les locaux scolaires, certaines activités sportives et culturelles pourront avoir lieu à l'extérieur de l'établissement afin de bénéficier des structures locales existantes.

Cet accompagnement éducatif prendra appui sur les dispositifs existants dans les collèges. Le concours des collectivités territoriales et des associations sera particulièrement recherché, notamment dans tous les cas où leurs interventions, traditionnellement importantes, constituent un apport très apprécié.

L'aide aux devoirs et aux leçons pourra être assurée par des enseignants volontaires avec le renfort, si nécessaire, des assistants pédagogiques ou des assistants d'éducation. Les études dirigées pour les élèves de 6^{ème} seront assurées de préférence par des enseignants volontaires.

L'animation des activités de sport et de pratique artistique et culturelle pourra, selon les situations, être assurée par des enseignants volontaires ou des intervenants extérieurs, ainsi que par des assistants d'éducation si elles se déroulent dans l'établissement.

Les enseignants volontaires qui participeront à l'accompagnement éducatif percevront une

rémunération sous la forme d'heures supplémentaires effectives.

L'accompagnement éducatif devra être mis en œuvre dans l'ensemble des établissements de l'éducation prioritaire à partir de la rentrée scolaire et **au plus tard le 5 novembre 2007**.

Ce dispositif concerne les collèges de l'éducation prioritaire. Dans les réseaux "ambition-

réussite", les inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale pourront le mettre en œuvre dans les écoles en s'inscrivant dans les modalités d'accompagnement existantes.

Le ministre de l'éducation nationale
Xavier DARCOS

**ÉDUCATION
PRIORITAIRE**

NOR : MENE0701401A
RLR : 510-1 ; 520-3

ARRÊTÉ DU 9-7-2007

MEN
DGESCO

Liste des établissements scolaires des réseaux "ambition réussite"

Vu art. L. 211-1 du code de l'éducation

Article 1 - Au 1er septembre 2007, la liste des collèges des réseaux "ambition réussite" est arrêtée conformément au tableau figurant en annexe.

Article 2 - La liste des écoles de chaque réseau "ambition réussite" est arrêtée par les recteurs d'académie.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2007-2008.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juillet 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire
Jean-Louis NEMBRINI

A nnexe

RÉSEAUX "AMBITION RÉUSSITE" : LISTE DES 253 COLLÈGES

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0130136C	Vieux Port	Rue des Martegales	13002	Marseille 2ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0133788X	Jean-Claude Izzo	2, place d'Espereieux	13002	Marseille 2ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131260Z	Edmond Rostand	50, avenue Saint-Paul	13388	Marseille 13ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131261A	Auguste Renoir	50, avenue Saint-Paul	13388	Marseille 13ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131262B	Jacques Prévert	1, av de Frais Vallon La Rose	13388	Marseille 13ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131264D	Versailles	Rue de Versailles	13003	Marseille 3ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131604Y	Henri Wallon	Traverse du Couvent	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131605Z	Henri Barnier	269, boulevard Henri Barnier	13016	Marseille 16ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131703F	Édouard Manet	Avenue Raimu	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131704G	Arthur Rimbaud	19, traverse Santi la Calade	13015	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131884C	Belle de Mai	4, rue Docteur Léon Perrin	13003	Marseille 3ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131885D	Vallon des Pins	Bd du Bosphore st Antoine	13344	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131887F	Elsa Triolet	22, place Canovas	13015	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0131935H	Edgar Quinet	91, rue de Crimée	13003	Marseille 3ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132207D	Massenet	35, boulevard Massenet	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132212J	Frédéric Mistral	Avenue Frédéric Mistral	13528	Port-de-Bouc
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132404T	Clair Soleil	53, boulevard Charles Moretti	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132407W	Jean Moulin	26, rue Fortune Chaillan	13015	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132408X	Jules Ferry	Campagne Évêque Saint-Louis	13326	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132730X	Pytheas	Rue des Gardians	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0132785G	Arenc Bachas	61, Traverse du Bachas	13015	Marseille 15ème
Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	0133775H	Marie Laurencin	Traverse du Colonel	13014	Marseille 14ème
Aix-Mars.	Vaucluse	0840007B	Joseph Roumanille	17, av de la Croix Rouge	84000	Avignon
Aix-Mars.	Vaucluse	0840108L	Anselme Mathieu	Avenue de la Reine Jeanne	84082	Avignon
Aix-Mars.	Vaucluse	0840581A	Paul Giera	55, avenue Eisenhower	84000	Avignon
Aix-Mars.	Vaucluse	0840699D	Paul Eluard	Quartier Fontsec	84503	Bollène
Aix-Mars.	Vaucluse	0840761W	Alphonse Daudet	4, rue Jean Monnet	84201	Carpentras
Amiens	Aisne	0020054Y	Montaigne	12, rue Boileau	02313	Saint-Quentin
Amiens	Aisne	0021492L	Gérard Philipe	3, espace Jean Guerland	02331	Soissons
Amiens	Oise	0600007G	Henri Baumont	36, rue du 8 mai 1945	60000	Beauvais
Amiens	Oise	0600022Y	Gabriel Havez	1, bd Gabriel Havez	60107	Creil
Amiens	Oise	0600036N	Édouard Herriot	43-45, rue Édouard Herriot	60180	Nogent-sur-Oise
Amiens	Oise	0601178E	Anatole France	1, rue des Champarts	60160	Montataire
Amiens	Oise	0601190T	Charles Fauqueux	35, rue Louis Roger	60000	Beauvais
Amiens	Oise	0601524F	André Malraux	2, rue André Malraux	60200	Compiègne

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Amiens	Somme	0801443J	M. Leclerc de Hauteclouque	Rue Arthur Lefèvre	80430	Beaucamps-le-Vieux
Amiens	Somme	0800019L	César Franck	Rue César Franck	80015	Amiens
Amiens	Somme	0801263N	Arthur Rimbaud	15, avenue de la Paix	80084	Amiens
Amiens	Somme	0801264P	Etouvie	Avenue du Languedoc	80012	Amiens
Amiens	Somme	0801616X	Guy Mareschal	2, rue Elsa Triolet	80093	Amiens
Besançon	Doubs	0251080N	Diderot	3, avenue Ile-de-France	25000	Besançon
Besançon	Doubs	0251209D	Anatole France	37, rue de Champvallou	25200	Béthoncourt
Besançon	Doubs	0251395F	Pierre Brossolette	5, rue P. Brossolette	25217	Montbéliard
Bordeaux	Gironde	0331619F	Georges Lapierre	Rue Pierre Brossolette	33305	Lormont
Bordeaux	Gironde	0331895F	Montaigne	Rue Michel Montaigne	33310	Lormont
Bordeaux	Pyrénées-Atlantiques	0641229N	Jean Monnet	Rue Chanoine Laborde	64011	Pau
Caen	Calvados	0141253L	Albert Jacquard	1, rue de Flandre	14000	Caen
Caen	Manche	0501205N	Les Provinces	2, rue de Champagne	50130	Cherbourg-Octeville
Caen	Orne	0611026J	Louise Michel	36, rue de l' Abbé Letacq	61000	Alençon
Clerm.-F.	Allier	0030030S	Jean Zay	151, avenue de la République	03105	Montluçon
Clerm.-F.	Allier	0030119N	Jules Verne	38, rue des Merles	03100	Montluçon
Clerm.-F.	Puy-de-Dôme	0631199L	La Charme	4, rue de la Charme	63039	Clermont-Ferrand
Clerm.-F.	Puy-de-Dôme	0631522M	Albert Camus	Rue du Sous-marin Casabianca	63100	Clermont-Ferrand
Corse	Corse-du-Sud	6200084X	Les Padule	Rue P. Colonna d' Istria	20186	Ajaccio
Créteil	Seine-et- Marne	0770033T	Les Capucins	Route de Voisenon	77000	Melun
Créteil	Seine-et- Marne	0771029A	Henri Dunant	67, av Dunant La Pierre Collinet	77100	Meaux
Créteil	Seine-et- Marne	0771172F	Albert Camus	Rue Albert Camus	77333	Meaux
Créteil	Seine-Saint-Denis	0930616P	Romain Rolland	Allée de Gagny	93390	Clichy-sous-Bois
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931147S	Maurice Thorez	5, rue Guillaume Apollinaire	93240	Stains
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931184G	Jean Moulin	76, rue Henri Barbusse	93300	Aubervilliers
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931194T	République	66-84, rue la République	93000	Bobigny
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931212M	Lenain de Tillemont	87, rue Lenain de Tillemont	93100	Montreuil
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931216S	Jean Jaurès	3, rue Édouard Renard prolongée	93500	Pantin
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931221X	Louise Michel	1, boulevard Gagarine	93390	Clichy-sous-Bois
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931379U	Pablo Neruda	4, rue du Dr Fleming	93604	Aulnay-sous-Bois
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931429Y	Jean Vilar	28, rue de la Gare	93120	La Courneuve
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931434D	Claude Debussy	2, rue Claude Debussy	93606	Aulnay-sous-Bois
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931489N	Fédérico Garcia Lorca	6-8, avenue des Francs-Moisins	93200	Saint-Denis
Créteil	Seine-Saint-Denis	0931612X	Jean Zay	66, bis route d' Aulnay	93140	Bondy
Créteil	Seine-Saint-Denis	0932272P	Rosa Luxemburg	2, mail Benoît Frachon	93300	Aubervilliers
Créteil	Seine-Saint-Denis	0932273R	Iqbal Masih	6, rue Jeumont	93200	Saint-Denis
Créteil	Seine-Saint-Denis	0932334G	n° 2 (Lucie Aubrac)	1, sentier du Clos	93430	Villetaneuse
Créteil	Seine-Saint-Denis	0932366S	n° 3 (Robert Doisneau)	Chemin de la Vieille Montagne	93390	Clichy-sous-Bois

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Créteil	Val-de-Marne	0941044Z	Robert Desnos	5, avenue Marcel Cachin	94310	Orly
Créteil	Val-de-Marne	0941092B	Elsa Triolet	2, avenue Boileau	94500	Champigny-sur-Marne
Dijon	Côte-d'Or	0211225T	Le Chapitre	1, bd Mal de Latre de Tassigny	21304	Chenove
Dijon	Saône-et-Loire	0710056A	Jean Moulin	4, rue Jean Bouveri	71307	Montceau-les-Mines
Grenoble	Isère	0382032C	Villeneuve	68, galerie de l'Arlequin	38100	Grenoble
Lille	Nord	0590088A	Jules Verne	Rue Salvador Allende	59760	Grande-Synthe
Lille	Nord	0590120K	Albert Camus	Rue du Mal Assis	59006	Lille
Lille	Nord	0590183D	Sévigné	20, rue Jules Deregnacourt	59055	Roubaix
Lille	Nord	0590190L	Jean-Baptiste Lebas	82, rue Dupuy de Lome	59100	Roubaix
Lille	Nord	0590218S	Édouard Branly	2, rue Jean-Baptiste Corot	59200	Tourcoing
Lille	Nord	0590271Z	Verlaine	1, rue Berthelot	59008	Lille
Lille	Nord	0592714E	Mendès-France	19, rue de Soissons	59203	Tourcoing
Lille	Nord	0593178J	François Rabelais	Avenue du Chancelier Adenauer	59370	Mons-en-Barceul
Lille	Nord	0593179K	Madame de Staël	208, rue de la Bassé	59000	Lille
Lille	Nord	0593478K	Albert Camus	Rue Jean Jaurès	59510	Hem
Lille	Nord	0593664M	Michel De Swaen	17, rue de Cahors	59640	Dunkerque
Lille	Nord	0593667R	Albert Samain	66, rue d'Alger	59058	Roubaix
Lille	Nord	0593686L	Jacques Brel	Place Léon Blum	59720	Louvroil
Lille	Nord	0594288R	Louise Michel	115, rue de l'Arbrisseau	59000	Lille
Lille	Nord	0594295Y	du Westhoek	Rue Hoche	59210	Coudekerque-Branche
Lille	Nord	0594301E	Paul Eluard	60, rue Émile Zola	59192	Beuvrages
Lille	Nord	0594362W	Vauban	61, rue Jeanne d'Arc	59602	Maubeuge
Lille	Nord	0594389A	Anne Frank	26, rue du Pays	59100	Roubaix
Lille	Nord	0594409X	Jean Zay	Lieu dit Trieu Saint-Jean	59278	Escautpont
Lille	Nord	0594634S	Jean-Jacques Rousseau	30, rue Émile Zola	59100	Roubaix
Lille	Nord	0594865T	Anatole France	126, rue Anatole France	59790	Ronchin
Lille	Nord	0595168X	Maxence Van Der Meersch	1, av Maxence Van Der Meersch	59052	Roubaix
Lille	Nord	0595190W	Gayant	255, rue Marguerite de Flandre	59500	Douai
Lille	Pas-de-Calais	0622273J	Lucien Vadez	Rue Yervant Toumaniantz	62228	Calais
Lille	Pas-de-Calais	0622420U	Paul Langevin	2, rue Barbès	62210	Avion
Lille	Pas-de-Calais	0622424Y	Langevin-Wallon	Place Jean Jaurès	62160	Grenay
Lille	Pas-de-Calais	0622576N	Vauban	372, rue d'Orleansville	62100	Calais
Lille	Pas-de-Calais	0623918X	Martin Luther King	Rue Pasteur Martin Luther King	62228	Calais
Limoges	Haute-Vienne	0870117E	Albert Calmette	Allée Largillière	87036	Limoges

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Lyon	Ain	0010987T	Jean Rostand	5, rue Marcel Gaget	01100	Arbent
Lyon	Loire	0421451Z	Marc Seguin	125, boulevard Vivaldi	42021	Saint-Étienne
Lyon	Rhône	0690036P	Victor Schoelcher	273, rue Victor Schoelcher	69257	Lyon 9ème
Lyon	Rhône	0690099H	Jean Moulin	52, rue Jean-Michel Savigny	69665	Villefranche-sur-Saône
Lyon	Rhône	0691793Z	Jacques Duclos	91, rue de la Poudrette	69120	Vaulx-en-Velin
Lyon	Rhône	0692336P	Henri Barbusse	10, avenue Henri Barbusse	69511	Vaulx-en-Velin
Lyon	Rhône	0692342W	Alain	1, rue de Valence	69190	Saint-Fons
Lyon	Rhône	0692343X	Elsa Triolet	3, avenue Division Leclerc	69694	Vénissieux
Lyon	Rhône	0692822T	Jean Vilar	15, rue des Jardins	69100	Villeurbanne
Montpel.	Gard	0300025P	Romain Rolland	8, avenue de Lattre de Tassigny	30002	Nîmes
Montpel.	Gard	0300141R	Condorcet	691, rue Bellini	30903	Nîmes
Montpel.	Gard	0301094B	Diderot	Rue Neper	30905	Nîmes
Montpel.	Hérault	0340996Y	Les Escholiers de la Mosson	Avenue du Biterrois	34184	Montpellier
Montpel.	Hérault	0340955D	Las Cazes	125, rue de Cante Gril	34030	Montpellier
Montpel.	Pyrénées-Orientales	0660012E	Joseph Sébastien Pons	2, rue Diaz	66027	Perpignan
Nancy-M.	Meurthe-et-Moselle	0541468C	Claude Le Lorrain	Place Alain Fournier	54100	Nancy
Nancy-Metz	Moselle	0570127D	Les Hauts de Blemont	11, rue du Dauphiné	57070	Metz
Nancy-M.	Moselle	0572180K	Pierre Adt	Rue de Remsing	57612	Forbach
Nancy-M.	Moselle	0572579U	Jules Ferry	25, rue du Fort Gambetta	57140	Woippy
Nancy-M.	Moselle	0573268T	Robert Schuman	Rue Robert Schuman	57460	Behren-les-Forbach
Nantes	Loire-Atlantique	0440284V	Stendhal	88, rue des Renards	44322	Nantes
Nantes	Loire-Atlantique	0440286X	Claude Debussy	1, rue du Doubs	44100	Nantes
Nantes	Loire-Atlantique	0440309X	Le Breil	91, bd Pierre de Coubertin	44100	Nantes
Nantes	Loire-Atlantique	0440536U	Georges de la Tour	4, rue de Madrid	44000	Nantes
Nantes	Loire-Atlantique	0441613P	Pierre Norange	66, rue de Trebale	44600	Saint-Nazaire
Nantes	Maine-et-Loire	0490060Z	Jean Lurçat	Boulevard Robert Schuman	49017	Angers
Nantes	Sarthe	0720081X	Alain Fournier	14, rue Copernic	72100	Le Mans
Nantes	Sarthe	0720885W	Le Ronceray	72, rue Marc Sangnier	72100	Le Mans
Nantes	Sarthe	0720987G	Val d'Huisne	10, allée du Val d'Huisne	72100	Le Mans
Nice	Alpes-Maritimes	0061001F	Nucera Louis	199, route de Turin	06300	Nice
Nice	Alpes-Maritimes	0061129V	Jules Romains	Av. de la Digue des Français	06200	Nice
Nice	Alpes-Maritimes	0061131X	Maurice Jaubert	Cours Albert Camus	06300	Nice
Nice	Var	0830148K	Maurice Genevoix	Boulevard des Armaris	83100	Toulon
Nice	Var	0830180V	Henri Wallon	150, avenue Gérard Philipe	83500	La Seyne-sur-Mer
Nice	Var	0830181W	La Marquissanne	Rue Belle Visto Qua Escailon	83200	Toulon

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Orléans-T.	Eure-et-Loir	0280716B	Pierre et Marie Curie	49, rue du Lièvre d'Or	28102	Dreux
Orléans-T.	Eure-et-Loir	0280865N	Louis Armand	1, place Louis Armand	28100	Dreux
Orléans-T.	Indre	0360541T	Saint-Jean	6 bis, rue Michelet	36019	Châteauroux
Orléans-T.	Indre-et-Loire	0370763D	Louis Pasteur	92, rue du Sanitas	37000	Tours
Orléans-T.	Loiret	0450936Y	Jean Rostand	18, rue du Necotin	45028	Orléans
Orléans-Tours	Loiret	0451241E	André Malraux	1, rue des Salmonneries	45145	Saint-Jean-de-la-Ruelle
Orléans-T.	Loir-et-Cher	0410003F	Blois-Begon	128, rue Michel Begon	41008	Blois
Orléans-T.	Loir-et-Cher	0410952M	François Rabelais	2, rue Rabelais	41008	Blois
Paris	Paris	0750546L	Georges Clémenceau	43, rue des Poissonniers	75018	Paris 18ème
Paris	Paris	0751793S	Maurice Utrillo	100, boulevard Ney	75018	Paris 18ème
Paris	Paris	0752195D	Gérard Philipe	8, rue des Amiraux	75018	Paris 18ème
Paris	Paris	0753938Y	Georges Rouault	3, rue du Noyer Durand	75019	Paris 19ème
Poitiers	Charente	0160100X	Romain Rolland	8, rue Romain Rolland	16800	Soyaux
Poitiers	Charente	0160113L	la grande Garenne	12, rue Pierre Aumaitre	16008	Angoulême
Poitiers	Charente-Maritime	0170077S	Pierre Mendès France	Avenue du Luxembourg	17028	La Rochelle
Poitiers	Deux-Sèvres	0790004A	Molière	118, rue de l'Abbaye	79290	Bouille-Loretz
Poitiers	Vienne	0860876K	George Sand	11, rue Arthur Ranc	86106	Châtellerault
Reims	Ardennes	0080826E	Le Lac	Bd de Lattre de Tassigny	08200	Sedan
Reims	Ardennes	0080949N	Jean Moulin	996, av de la Cité scolaire	08500	Revin
Reims	Haute- Marne	0520049W	Anne Frank	1, boulevard Salvador Allende	52105	Saint-Dizier
Reims	Marne	0511251H	Joliot-Curie	2, rue Joliot-Curie	51100	Reims
Rennes	Ille-et-Vilaine	0350897K	Robert Surcouf	19, rue de la Chaussée	35405	Saint-Malo
Rennes	Morbihan	0560071Y	Jean le Coutaller	Le Bois du Château	56312	Lorient
Rouen	Eure	0271237Y	Pablo Neruda	5, rue de Russelsheim	27025	Évreux
Rouen	Eure	0271286B	Alphonse Allais	Voie Buissonnière	27106	Val-de-Reuil
Rouen	Seine-Maritime	0760050S	Jules Vallès	32, rue Jules Vallès	76610	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0761700K	Guy Moquet	Allée Georges Politzer	76610	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0761739C	Descartes	39, rue Arquis	76620	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0761780X	Georges Braque	Rue Jean-Philippe Rameau	76000	Rouen
Rouen	Seine-Maritime	0761782Z	Eugène Varlin	3, rue Eugène Varlin	76610	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0761783A	Jacques Monod	66, rue René Viviani	76600	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0762127Z	Henri Wallon	22, allée Henri Wallon	76620	Le Havre
Rouen	Seine-Maritime	0762132E	Robespierre	1, rue Jules Raimu	76800	Saint-Étienne-du-Rouvray
Rouen	Seine-Maritime	0762459K	Mont Vallot	Impasse Vallot	76501	Elbeuf

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Strasbourg	Bas-Rhin	0670105A	Lezay Marnesia	16, rue du Poitou	67100	Strasbourg
Strasbourg	Bas-Rhin	0671691Z	Stockfeld	71, rue des Jésuites	67100	Strasbourg
Strasbourg	Bas-Rhin	0671692A	Solignac	16, rue Louis Braille	67089	Strasbourg
Strasbourg	Haut-Rhin	0680084X	Molière	36, avenue de Paris	68025	Colmar
Strasbourg	Haut-Rhin	0681127F	Bourtzwiller	16, rue de Toulon	68092	Mulhouse
Strasbourg	Haut-Rhin	0681395X	François Villon	26, avenue DMC	68092	Mulhouse
Toulouse	Ariège	0090490J	Louis Pasteur	Rue Jacquard	09301	Lavelanet
Toulouse	Haute-Garonne	0311265G	Lalande	44, chemin du Séminaire	62348	Toulouse
Toulouse	Haute-Garonne	0310086A	George Sand	355, route de Saint-Simon	31100	Toulouse
Toulouse	Haute-Garonne	0311235Z	Bellefontaine	Cheminement Francisco Goya	31037	Toulouse
Toulouse	Haute-Garonne	0311321T	La Reynerie	1, rue de Kiev	31036	Toulouse
Toulouse	Haute-Garonne	0311630D	Stendhal	59, rue Paul Lambert	31911	Toulouse
Toulouse	Tarn	0810125W	Louis Pasteur	51, avenue Charles de Gaulle	81302	Graulhet
Versailles	Essonne	0910056S	Olivier de Serres	20, avenue Olivier de Serres	91170	Viry-Châtillon
Versailles	Essonne	0911036G	Jean Vilar	6, voie Athena	91351	Grigny
Versailles	Essonne	0911253T	Pablo Neruda	84, route de Corbeil	91350	Grigny
Versailles	Essonne	0911402E	de Guinette	Avenue des Meuniers	91150	Étampes
Versailles	Essonne	0911570M	Les Tarterets (Léopold Sédar Senghor)	10, av du Général de Gaulle	91100	Corbeil-Essonnes
Versailles	Essonne	0912196T	Sonia Delaunay	Chemin du Plessis	91350	Grigny
Versailles	Haut-de-Seine	0921157H	Édouard Vaillant	66, rue Henri Barbusse	92230	Gennevilliers
Versailles	Haut-de-Seine	0921545E	André Malraux	8, rue Scheurer Kestner	92600	Asnières-sur-Seine
Versailles	Haut-de-Seine	0921631Y	Henri Barbusse	69 ter, avenue Albert Petit	92220	Bagneux
Versailles	Val-d'Oise	0950023J	Henri Wallon	Rue du Tiers Pot	95142	Garges-les-Gonesse
Versailles	Val-d'Oise	0950711G	Paul Eluard	11, rue Claude Monet	95140	Garges-les-Gonesse
Versailles	Val-d'Oise	0950723V	Jean Lurçat	37, rue Marius Delpech	95200	Sarcelles
Versailles	Val-d'Oise	0950900M	Anatole France	34 bis, avenue Pierre Koenig	95200	Sarcelles
Versailles	Val-d'Oise	0951920W	François Truffaut	Av. Léon Blum	95500	Gonesse
Versailles	Yvelines	0780180X	Jules Verne	Rue Albert Thomas	78130	Les Mureaux
Versailles	Yvelines	0780187E	Youri Gagarine	Av. du Past. Martin Luther King	78190	Trappes
Versailles	Yvelines	0780417E	Paul Cézanne	7, rue Paul Gauguin	78202	Mantes-la-Jolie
Versailles	Yvelines	0781108F	René Cassin	12, rue des Petits Pas	78570	Chanteloup- les-Vignes
Versailles	Yvelines	0781896M	Pasteur	41, rue Saint-Nicolas	78200	Mantes-la-Jolie
Versailles	Yvelines	0781977A	Georges Clemenceau	35, bd Georges Clemenceau	78200	Mantes-la-Jolie
Versailles	Yvelines	0783254N	André Chenier	2, rue Diderot	78205	Mantes-la-Jolie

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Guadeloupe	Guadeloupe	9710007F	Vincent Campenon	5, rue Vincent Campenon	97100	Basse-Terre
Guadel.	Guadeloupe	9710037N	Albert Baclet	Rue Raphael Jerpan	97134	Saint-Louis
Guadeloupe	Guadeloupe	9710661S	Nestor de Kermadec	Rue Dubouchage	97110	Pointe-à-Pitre
Guadel.	Guadeloupe	9710938T	Abymes Bourg	Rue Général Lacroix	97139	Les Abymes
Guyane	Guyane	9730091L	Paul Kapel	Cité Eau Lisette	97305	Cayenne
Guyane	Guyane	9730110G	Eugénie Tell-Éboué	2, avenue du Gouverneur Bouge	97320	Saint-Laurent-du-Maroni
Guyane	Guyane	9730173A	Constant Chlore	Le Bourg	97313	Saint-Georges
Guyane	Guyane	9730192W	Léo Othily	Lotissement Les Koulans	97360	Mana
Guyane	Guyane	9730193X	Gran Man Difou	Avenue Emmanuel Tolinga	97370	Maripasoula
Guyane	Guyane	9730218Z	Lise Ophion	Cité Balata Ouest	97351	Matoury
Guyane	Guyane	9730247F	Justin Catayee	Domaine de Mont-Lucas	97327	Cayenne
Guyane	Guyane	9730248G	Albert Londres	Chemin des Sables Blancs	97393	Saint-Laurent-du-Maroni
Guyane	Guyane	9730329V	Saint Laurent 3 (Paul Jean-Louis)	Route de Saint-Maurice	97393	Saint-Laurent-du-Maroni
Guyane	Guyane	9730337D	Apatou	Le Bourg Apatou	97317	Apatou
Guyane	Guyane	9730348R	Saint-Laurent 4	Rue Edgard Milien	97393	Saint-Laurent-du-Maroni
Guyane	Guyane	9730373T	Mana II	Mana	97360	Mana
Martinique	Martinique	9720007A	Terres Sainville	11, place Abbé Grégoire	97200	Fort-de-France
Martinique	Martinique	9720012F	Euzhan Palcy	Quartier La Fraîcheur	97213	Gros-Morne
Martinique	Martinique	9720019N	Paul Symphor	1, avenue Paul Symphor	97231	Le Robert
Martinique	Martinique	9720021R	Belle Étoile	Belle Étoile	97212	Saint-joseph
Martinique	Martinique	9720446C	Louis Delgres	Rue Abbé Grégoire	97250	Saint-Pierre
Martinique	Martinique	9720513A	Emmanuel Saldes	Plaine de l'Union	97230	Sainte-Marie
Martinique	Martinique	9720708M	Dillon 2	Les Hauts de Dillon	97200	Fort-de-France
Martinique	Martinique	9720848P	Places d'armes 2	-	97232	Le Lamentin
Réunion	Réunion	9740035V	Célimène Gaudieux	Montée Panon	97422	Saint-Paul
Réunion	Réunion	9740044E	Theresien Cadet	69, allée des Jardins	97439	Sainte-Rose
Réunion	Réunion	9740083X	Amiral Pierre Bouvet	50, rue Auguste de Villele	97470	Saint-Benoît
Réunion	Réunion	9740085Z	Trois Bassins	19, rue Georges Brassens	97426	Les Trois-Bassins
Réunion	Réunion	9740096L	Alsace Corre	14, rue des Écoles	97413	Cilaos
Réunion	Réunion	9740548C	Edmond Albius	Av. Raymond Mondon	97823	Le Port
Réunion	Réunion	9740572D	Les Deux Canons	40, avenue de Lattre de Tassigny	97491	Saint-Denis
Réunion	Réunion	9740598G	Mille Roches	94, rue Albany	97440	Saint-André
Réunion	Réunion	9740620F	Michel Debré	5, rue du Collège	97418	Le Tampon
Réunion	Réunion	9740645H	Montgaillard	Rue du Stade	97487	Saint-Denis
Réunion	Réunion	9740702V	Hubert Delisle	79, rue Montfleury	97470	Saint-Benoît
Réunion	Réunion	9740703W	Cambuston	380, rue Bois Rouge	97440	Saint-André

Académie	Département	N° Étab.	Patronyme	Adresse	Code postal	Commune et arrondissement
Réunion	Réunion	9740734E	F. Mahé de La Bourdonnais	40, rue Gabriel de Kerveguen	97490	Saint-Denis
Réunion	Réunion	9740811N	Terre Sainte	2, rue Theresien Cadet	97410	Saint-Pierre
Réunion	Réunion	9740812P	L'Oasis	1, avenue Lénine	97825	Le Port
Réunion	Réunion	9740841W	Plateau Goyaves	Rue Auguste Larre	97450	Saint-Louis
Réunion	Réunion	9741189Z	Jean Lafosse	86, rue de Paris	97450	Saint-Louis
Réunion	Réunion	9741236A	Teixeira da Motta	1, rue Nelson Mandela	97419	La Possession
Réunion	Réunion	9741313J	Le Port IV	-	97824	Le Port

**ÉDUCATION
PRIORITAIRE**

NOR : MENE0701403A
RLR : 520-1

ARRÊTÉ DU 9-7-2007

MEN
DGESCO

Liste des lycées labellisés “ambition réussite”

Vu art. L. 211-1 du code de l'éducation

Article 1 - Au 1er septembre 2007, la liste des lycées labellisés “ambition réussite” établie sur proposition des recteurs d'académie est arrêtée conformément au tableau figurant en annexe.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2007-2008.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juillet 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire
Jean-Louis NEMBRINI

Annexe**LISTE DES LYCÉES LABELISÉS "AMBITION RÉUSSITE" - RENTRÉE SCOLAIRE 2007**

Académie	Département	Collège			
		Patronyme	Adresse	Commune	N° Étab.
Aix-Marseille	Bouches-du-Rhône	Le Chatelier	108, avenue Roger Salengro	Marseille	0130055P
Aix-Marseille	Bouches-du-Rhône	Colbert	13, rue du Capitaine Dessemond	Marseille	0130071G
Amiens	Oise	André Malraux	1, place Nelson Mandela	Montataire	0601864A
Amiens	Somme	Jean-Baptiste Delambre	Rue Montaigne	Amiens	0801700N
Bordeaux	Gironde	Jacques Brel	Rue Jean Lurçat	Lormont	0332441Z
Corse	Haute-Corse	Paul Vicensini	Rue du 4ème DMM	Bastia	7200583W
Corse	Haute-Corse	Fred Scaroni	Rue du 4ème DMM	Bastia	7200011Z
Créteil	Val-de-Marne	Samuel de Champlain	61, rue des Bordes	Chennevières	0941470M
Créteil	Val-de-Marne	Samuel de Champlain	61, rue des Bordes	Champigny-sur-Marne	0941092B
Créteil	Seine-Saint-Denis	Voillaume	136, rue de Mitry	Aulnay-sous-Bois	0930834B
Créteil	Seine-Saint-Denis	Voillaume	136, rue de Mitry	Aulnay-sous-Bois	0930846P
Créteil	Seine-et-Marne	André Malraux	Avenue du Lycée	Montereau	0770938B
Lyon	Rhône	Robert Doisneau	5, rue du Lycée	Vaulx-en-Velin	0693619J
Nancy-Metz	Moselle	Antoine de Saint-Exupéry	11, avenue Saint-Exupéry	Fameck	0570023R
Nancy-Metz	Moselle	Jean Macé	58, avenue Mermoz	Fameck	0572075W
Orléans-Tours	Eure-et-Loir	Édouard Branly	29, avenue Kennedy	Dreux	0280021W
Poitiers	Vienne	Cité technique Édouard Branly	2, rue Édouard Branly	Châtelleraut	0860005N
Poitiers	Vienne	Édouard Branly	2, rue Édouard Branly	Châtelleraut	0860006P
Reims	Ardennes	Jean Moulin	996, av de la Cité scolaire	Revin	0080066D
Reims	Ardennes	Jean Moulin	996, avenue de la Cité scolaire	Revin	0080040A
Réunion	Réunion	Jean Hinglo	2, rue des Sans Soucis	Le Port	9740979
Rouen	Eure	Georges Dumézil	Route d'Ivry	Vernon	0270044B
Rouen	Eure	Georges Dumézil	Route d'Ivry	Vernon	0270052K
Rouen	Seine-Maritime	Robert Schuman	51, avenue du 8 Mai	Le Havre	0760058A
Toulouse	Haute-Garonne	du Mirail	Avenue Jean-Baptiste Baylet	Toulouse	0311324W

PERSONNELS

EXAMEN

NOR : MENE0701394N
RLR : 721-1b

NOTE DE SERVICE N°2007-114
DU 9-7-2007

MEN
DGESCO A1-5

Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) - session 2008

*Réf: A. du 19-2-1988 ; A. du 26-4-2007
Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
aux vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs
d'académie, directrices et directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale*

■ Une session d'examen pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) sera organisée en 2008.

Le registre d'inscription sera ouvert au service des examens et concours de l'inspection académique dont relève le candidat (enseignants du premier degré), du rectorat (enseignants du second degré, personnel de direction) et du vice-rectorat, **du 3 septembre au 17 octobre 2007 inclus.**

Après vérification des conditions exigées des candidats par les services gestionnaires notamment la durée des services dans l'ASH

(cf. les articles 1B et 2 de l'arrêté du 19 février 1988) et agrément de la candidature, je vous serais obligé de transmettre, **pour le 12 novembre 2007, délai de rigueur**, les dossiers d'inscription des candidats de votre département à l'adresse suivante : SIEC, bureau DEC 2 (DDEAS), 7, rue Ernest Renan, 94114 Arcueil cedex.

Vous voudrez bien diffuser l'information aux personnels susceptibles d'être intéressés par cet examen et indiquer à ceux qui souhaitent présenter leur candidature que les imprimés à utiliser pour les formalités d'inscription doivent être demandés* au SIEC, bureau DEC 2 (DDEAS) à l'adresse précitée.

Pour le ministre de l'éducation nationale, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire
Jean-Louis NEMBRINI

** Une enveloppe de format 23 x 32, affranchie pour un poids de 100 grammes et comportant le nom et l'adresse du candidat, doit être jointe en vue de l'envoi en retour des formulaires.*

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

NOR : MENI0701405A
RLR : 630-1

ARRÊTÉ DU 4-7-2007

MEN
IG

Élection à la CAP du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 mod. ; A. du 28-9-2001 ; A. du 3-12-2004 mod.

Article 1 - Sont fixées au :

1.1 **14 novembre 2007**, la date du premier tour de l'élection pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale.
1.2 **14 novembre 2007**, la date du second tour de l'élection pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des

inspecteurs généraux de l'éducation nationale, si aucune organisation syndicale représentative n'a déposé de liste au premier tour.

1.3 28 décembre 2007, la date du second tour de l'élection pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, si le nombre de votants au premier tour est inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits.

Article 2 - Les listes de candidats doivent être déposées **au plus tard le 2 octobre 2007, à 12 heures**, à l'inspection générale de l'éducation nationale, secrétariat administratif des services d'inspection générale, 107, rue de Grenelle, Paris (7ème).

Si aucune organisation syndicale représentative n'a présenté de liste au premier tour, les listes de candidats pour le second tour doivent être déposées au plus tard le 2 octobre 2007 à 16 heures, à l'inspection générale de l'éducation nationale secrétariat administratif des services d'inspection générale, 107, rue de Grenelle, Paris (7ème).

Si le nombre de votants au premier tour est inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits, les listes de candidats pour le second tour de scrutin doivent être déposées **au plus tard le 15 novembre 2007 à 12 heures**, à l'inspection générale de l'éducation nationale, secrétariat

administratif des services d'inspection générale, 107, rue de Grenelle, Paris (7ème).

Article 3 - Le scrutin se déroule publiquement de 10 heures à 15 heures ; il peut être clos avant 15 heures si tous les électeurs inscrits ont participé au vote.

Article 4 - Il est créé à l'inspection générale de l'éducation nationale un bureau de vote central chargé du dépouillement du scrutin, de constater le quorum prévu par les dispositions de l'article 23 bis du décret du 28 mai 1982 susvisé et de proclamer les résultats de l'élection des représentants du personnel.

Article 5 - Le bureau de vote est composé d'un président, le doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant, d'un secrétaire, le chef du secrétariat administratif des services d'inspection générale, d'un délégué de chaque liste de candidats en présence.

Article 6 - Le tableau ci-joint en annexe récapitule le calendrier des opérations électorales.

Article 7 - Le doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 4 juillet 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le doyen de l'inspection générale
de l'éducation nationale
François PERRET

Annexe

CALENDRIER POUR LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DU CORPS DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Opérations électorales	1er tour	Second tour si aucune liste n'est déposée	Second tour si le quorum n'est pas atteint
Dépôt des listes des organisations syndicales	Mardi 2 octobre 2007 à 12 h SASIG	Mardi 2 octobre 2007 à 16 h SASIG	Jeudi 15 novembre 2007 à 12 h SASIG
Affichage du nom et des listes des organisations syndicales	Mardi 2 octobre 2007 à 15 h SASIG	Mardi 2 octobre 2007 à 17 h SASIG	Jeudi 15 novembre 2007 à 15 h SASIG
Affichage de la liste des électeurs	Mardi 30 octobre 2007	Mardi 30 octobre 2007	Jeudi 13 décembre 2007
Expédition des bulletins de vote aux électeurs	À partir du mardi 30 octobre 2007	À partir du mardi 30 octobre 2007	À partir du jeudi 13 décembre 2007
Scrutin	Mercredi 14 novembre 2007 10 h - 15 h Foyer des inspections générales	Mercredi 14 novembre 2007 10 h - 15 h Foyer des inspections générales	Vendredi 28 décembre 2007 10 h - 15 h Foyer des inspections générales
Dépouillement	Mercredi 14 novembre 2007 à partir de 15 h Foyer des inspections générales	Mercredi 14 novembre 2007 à partir de 15 h Foyer des inspections générales	Vendredi 28 décembre 2007 à partir de 15 h Foyer des inspections générales
Proclamation	Mercredi 14 novembre 2007 à partir de 17 h Foyer des inspections générales	Mercredi 14 novembre 2007 à partir de 17 h Foyer des inspections générales	Vendredi 28 décembre 2007 à partir de 17 h Foyer des inspections générales

Programme annuel de prévention 2007-2008 (enseignement supérieur et recherche)

■ Ce programme annuel de prévention a reçu un avis favorable du comité central d'hygiène et de sécurité ministériel compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche le 5 juin 2007.

Les chefs d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche (président, directeur, administrateur, directeur général) doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels et pour ce faire :

- mettre en place une organisation et des moyens adaptés ;

- mettre en œuvre une démarche globale de prévention fondée sur les principes généraux de prévention et sur une évaluation de l'ensemble des risques (code du travail, art. L. 230-2).

Les chefs d'établissement d'enseignement sont strictement soumis à l'obligation d'évaluation des risques auxquels sont exposés les agents dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Ils doivent la formaliser dans le document unique des résultats d'évaluation des risques, obligatoire depuis novembre 2002 (code du travail, art. R. 230-1).

Sur la base de cette évaluation, les chefs d'établissement doivent présenter à leur comité d'hygiène et de sécurité et au conseil d'administration un programme annuel de prévention. Ce programme devra notamment décliner les priorités ci-dessous :

1. Les risques liés à l'amiante
2. Les risques liés à l'utilisation des produits dangereux.
3. L'accessibilité et l'aménagement des postes de travail des personnes handicapées.
4. Les risques psychosociaux.
5. Les accidents du travail et les maladies professionnelles.

L'ensemble des obligations législatives et réglementaires, des documents et consignes que doivent mettre en œuvre les chefs d'établissement sont rappelés dans l'annexe du présent programme.

PRIORITÉS DU PROGRAMME 2007-2008

1 - Risques liés à l'amiante

Le plan d'action amiante, publié au B.O. n° 42 du 17 novembre 2005 vise trois objectifs :

- donner une information à tous les personnels afin de les sensibiliser sur les dangers d'une exposition à l'amiante, lors de leur activité professionnelle ;

- recenser l'ensemble des bâtiments amiantés ;
- mettre en place un suivi médical adapté en direction des personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, susceptibles d'avoir été ou d'être exposés aux poussières d'amiante du fait du métier exercé ou de la discipline enseignée.

La brochure d'information

Validée à l'unanimité par le comité central d'hygiène et de sécurité ministériel dans sa séance du 18 décembre 2006 la brochure d'information parviendra dans les établissements courant juin 2007 et devra être remise individuellement, sur le lieu de travail, à chaque agent, titulaire ou non titulaire.

Les bâtiments amiantés et les dossiers techniques "amiante" (DTA)

Les établissements s'attacheront, pour ceux qui ne les ont pas encore réalisés, à établir les DTA de l'ensemble de leurs bâtiments. Les établissements d'enseignement saisiront ces données dans la base de données du centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) (cf. lettre DES n° 506634 du 7 octobre 2005). Les DTA seront à la disposition des médecins de prévention, des ACMO, et toute personne qui en ferait la demande.

La mise en place du suivi médical

Au cours du second semestre 2007, une note d'information et un questionnaire d'auto-

évaluation, seront envoyés aux chefs d'établissement de l'enseignement supérieur pour procéder au recensement des personnels susceptibles d'avoir été ou d'être exposés aux poussières d'amiante. Au sein de l'établissement, ces documents seront à diffuser à tous les personnels nés en 1949 et avant, ainsi qu'à ceux qui prévoient un départ en retraite anticipée. Ces documents seront également téléchargeables à partir du site "<http://www.education.gouv.fr>" et du site de l'établissement.

Les questionnaires d'autoévaluation devront être transmis par les personnels au médecin conseiller technique du recteur de chaque académie qui les adressera, après anonymat, au médecin conseiller technique de la direction générale des ressources humaines. Ce dernier les transmettra au groupe technique chargé de la lecture et de l'analyse des questionnaires pour le recensement des personnes susceptibles d'avoir été exposées à l'amiante. Il établit également le niveau d'exposition aux poussières d'amiante selon les déclarations de ces personnels.

Chaque questionnaire, accompagné d'un tableau récapitulatif des différents niveaux d'exposition correspondant à chaque métier exercé, sera ensuite acheminé au médecin conseiller technique du recteur, pour transmission aux chefs d'établissement.

Une information et un suivi médical adaptés seront alors proposés aux personnels reconnus avoir été exposés aux poussières d'amiante.

Afin d'avoir une meilleure appréciation de l'exposition, les médecins de prévention prendront connaissance des DTA.

Les médecins de prévention des établissements recevront prochainement l'information et la formation nécessaires à la mise en place de ce suivi médical.

Les chefs d'établissement organiseront le suivi médical et devront veiller à ce que leur service de médecine de prévention dispose des moyens et du temps nécessaires pour le mettre en œuvre.

2 - Risques liés à l'utilisation des produits dangereux

À l'instar de la prévention des risques liés à l'amiante, les chefs d'établissement doivent exercer une vigilance particulière vis-à-vis des

produits chimiques, cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, des agents biologiques, des rayonnements ionisants.

Les chefs d'établissement doivent notamment :

- évaluer les risques ;
- substituer obligatoirement la substance dangereuse par un autre produit lorsque c'est techniquement possible. Si la substitution n'est pas possible, ils doivent mettre en œuvre toutes les mesures de prévention pour éviter l'exposition des personnes,
- tenir une liste actualisée des personnes exposées ;
- établir une fiche individuelle d'exposition ;
- mettre en place un suivi médical.

Les chefs d'établissement devront veiller à ce que leur service de médecine de prévention dispose des moyens et du temps nécessaires pour que la surveillance médicale soit dispensée à tous les personnels exposés et ayant été exposés à ces produits.

3 - Accessibilité et aménagement des postes de travail des personnes handicapées

L'intégration professionnelle des personnes handicapées requiert une mobilisation de tous, pour favoriser leur emploi et leurs conditions d'exercice préservant leur santé et leur sécurité par une meilleure adaptation des postes de travail et une amélioration de l'accessibilité des locaux.

Dans chaque établissement, les ingénieurs et les correspondants hygiène et sécurité, le médecin de prévention et, le cas échéant, la personne chargée du service d'accueil des étudiants handicapés, interviennent dans l'aménagement des postes en associant étroitement le comité d'hygiène et de sécurité. Il pourra également être recherché le conseil du correspondant handicap académique.

Par ailleurs, plusieurs décrets d'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, sont intervenus pour préciser certains aspects de la loi. Le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 crée le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) en

vue de recueillir et gérer les contributions des employeurs publics n'atteignant pas le quota des 6 % de travailleurs handicapés fixé par la loi. Le FIPHP pourra notamment financer les aménagements des postes de travail, et les études afférentes effectuées avec le concours du médecin chargé de la prévention ou du médecin du travail et des instances compétentes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail pour les agents reconnus inaptes à l'exercice de leur fonction. Le comité national du FIPHP du 21 juin 2007 devrait se prononcer sur une convention type qui précisera les modalités d'organisation financière qu'il entend appliquer avec les départements ministériels.

Le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 modifie les articles R. 111-19 du code de la construction et de l'habitation pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité des établissements recevant du public. Les arrêtés du 17 mai, 1er août 2006 et 21 mars 2007, fixent les dispositions prises pour l'application des articles R. 11-19 et suivants.

4 - Les risques psychosociaux

Le chef d'établissement doit **prévenir les risques d'origine psychosociale** (stress, conflit, violence, harcèlement, pratiques addictives, ...). Ceux-ci peuvent avoir des conséquences sanitaires (maladies cardio-vasculaires, troubles musculo-squelettiques, angoisses, troubles dépressifs, accidents, suicides, ...) et organisationnelles (arrêts de travail, diminution de l'activité individuelle et collective, perte de vigilance).

La circulaire n° 2007-047 du 27 février 2007 relative au harcèlement moral au travail propose un dispositif de proximité, de prévention, d'alerte et de prise en charge de ce problème, et encourage la mise en place d'actions de formation.

Ces risques, **recensés dans le document unique**, devront être traités par des actions de prévention adaptées, touchant notamment l'organisation du travail.

5 - Les accidents de service, du travail et les maladies professionnelles

Chaque établissement doit effectuer un recensement exhaustif des accidents de l'ensemble des personnels, titulaires, non titulaires de droit public et de droit privé, et des maladies professionnelles.

Les déclarations des accidents recensés par le service de gestion des personnels doivent faire l'objet d'une communication au médecin de prévention, à l'ACMO de l'établissement et aux représentants du personnel.

Les accidents et les maladies professionnelles, notamment ceux ayant un caractère grave, doivent faire l'objet d'enquêtes menées avec des représentants du CHS et déboucher dans des actions de prévention immédiates ou inscrites dans le programme annuel de prévention ou les programmes d'actions des unités de travail.

Au cours de l'année universitaire 2007-2008, la DGRH du ministère proposera aux établissements un outil de gestion des accidents et maladies professionnelles.

Annexe 1

L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

La politique de prévention de l'établissement est mise en œuvre par un ensemble d'acteurs, et nécessite la mise en place de consignes, de documents. Elle repose sur l'information et la formation de tous les personnels

Les acteurs de la prévention

Le chef d'établissement doit :

- Nommer un **agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité** (ACMO) placé sous l'autorité du chef d'établissement, de niveau ingénieur, pour l'assister et le conseiller. L'ACMO peut diriger un service hygiène et sécurité. Il est notamment chargé d'animer et coordonner le réseau des correspondants d'hygiène et de sécurité mis en place dans chaque laboratoire, unité, service, département, institut UFR, IUT, ...

Lors de l'évaluation des risques, les chefs de service doivent évaluer et déterminer le temps nécessaire à la mission des correspondants d'hygiène et de sécurité, en concertation avec ces derniers et au regard de la nature des activités et de l'importance des risques du service.

- Créer un service de **médecine de prévention**. Ce service doit disposer des emplois et des moyens nécessaires pour que tous les personnels de tous les sites de l'établissement bénéficient de l'examen médical réglementaire et de la surveillance médicale renforcée quand c'est nécessaire.

À défaut, le chef d'établissement peut organiser la surveillance médicale par convention avec des organismes agréés. Les établissements comportant de faibles effectifs sont invités à rechercher des situations de mutualisation avec des établissements plus importants.

- Mettre en place un **comité d'hygiène et de sécurité**. Cette instance consultative qui a pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail doit être réunie régulièrement (au moins deux fois par an).

Le chef d'établissement doit donner toutes facilités aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour exercer leurs fonctions et notamment :

. le droit d'accès aux locaux,

. l'obligation d'enquête à l'occasion de chaque accident de service ou de chaque maladie professionnelle ou à caractère professionnel.

- S'être rattaché à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) pour **les missions d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité** dans les conditions définies par l'arrêté du 30 juillet 2003.

À défaut, il doit avoir nommé un agent détenant les compétences requises et chargé des fonctions d'inspection propre à l'établissement. Cet agent ne peut pas être en même temps ACMO ou chef d'un service de l'établissement. Il doit avoir reçu la formation initiale délivrée par l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP).

Les consignes

Instruction générale

Le chef d'établissement doit veiller à doter son établissement de consignes générales de sécurité. Ces consignes peuvent être adaptées de l'**instruction générale type** du 21 mai 1999, et figurer en annexe du règlement intérieur. Y sont précisées les délégations, les attributions et les fonctions de chacun en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture des locaux. Une attention particulière sera réservée aux horaires de travail décalés afin qu'aucun salarié ne travaille isolément sans pouvoir être secouru à bref délai en cas d'accident.

Convention, plan de prévention

Pour les unités mixtes de recherche ou tout service qui regroupent des personnels de plusieurs établissements ou organismes publics ou entreprises privées ou associations, **le chef d'établissement doit élaborer soit une convention** (convention type CNRS-enseignement supérieur par exemple), **soit un plan de prévention** (code du travail, articles L. 230-2 IV et R. 237) qui définissent les conditions de mise en œuvre des dispositions relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la santé.

Lors d'intervention d'entreprises extérieures, le chef d'établissement doit veiller à la rédaction soit d'un plan de prévention (supra), soit désigner un coordonnateur sécurité et protection de la santé pour établir un programme général de coordination (code du travail, articles L. 235 et R. 238).

Pour l'accueil du public autre que les usagers de l'établissement, des consignes de sécurité générales et particulières doivent être prises. Lors de visites d'un public scolaire, une convention doit être établie entre les établissements d'enseignement scolaire et d'enseignement supérieur ou de recherche.

Information des personnels

Le chef d'établissement est tenu **d'organiser et de dispenser** une information des agents sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier. (code du travail, article L. 231-3-2). Cette information doit être formalisée par écrit dans chaque service. Elle porte notamment sur les procédures d'intervention aux postes de travail. Il convient d'assortir, en tant que de besoin, cette information écrite d'explications orales.

Les documents

Rapport annuel d'évolution des risques et programme annuel de prévention

Le conseil d'administration de l'établissement d'enseignement supérieur et le comité technique paritaire des organismes de recherche reçoivent communication du rapport annuel sur l'évolution des risques et du programme annuel de prévention des risques professionnels accompagnés de l'avis formulé par le comité d'hygiène et de sécurité.

Fiche collective de risques

Dans chaque établissement, le médecin de prévention établit et met à jour périodiquement, en liaison avec l'ACMO et après consultation du CHS, une fiche sur laquelle sont consignés les risques professionnels de l'établissement et les effectifs qui y sont exposés. L'administration doit communiquer au médecin de prévention tous les éléments d'information propres à établir cette fiche.

Document unique

Les chefs d'établissement doivent transcrire dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé. Ce document, qui revêt **un caractère obligatoire** depuis novembre 2002, doit être mis à jour, au moins annuellement (code du travail, article R. 230-1).

L'évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail.

- l'unité de travail correspond à un laboratoire, un service, un département, un institut, une UFR, un IUT, etc., c'est-à-dire toute entité pouvant être isolée avec un directeur ou un chef de service, ayant les compétences, l'autorité et les moyens de mettre en œuvre dans cette entité des actions de prévention.

- évaluer les risques c'est appréhender les risques créés pour la santé et la sécurité des personnels, dans tous les aspects liés au travail. Elle ne se réduit pas à un relevé brut de données mais constitue un véritable travail d'analyse des modalités d'exposition des personnels à des dangers ou à des facteurs de risques. Le "guide d'évaluation des risques" permet de mettre en œuvre cette évaluation (cf. annexe).

- l'évaluation doit conduire à **une analyse exhaustive** des risques professionnels et s'effectuer dans la concertation de manière régulière. L'analyse des situations de travail et des conditions d'exposition aux risques doit se faire avec la collaboration de tous les personnels et de ses représentants au comité d'hygiène et de sécurité. Ainsi tous les personnels de l'établissement s'approprient une culture et une plus grande maîtrise de la prévention.

Sur la base de cette évaluation, chaque chef de service doit établir un plan d'actions de prévention dans son entité.

Le document unique des résultats de l'évaluation de l'établissement est l'agrégation de toutes les évaluations réalisées dans les unités de travail.

Il permet la rédaction du programme annuel de prévention de l'établissement.

La formation

Le décret n° 82-453 modifié (art. 6), le code du travail (art. L. 230-2 et 231-3-1) et les règlements d'administration publique pris pour son application font obligation au chef d'établissement d'organiser des formations pour assurer la sécurité et protéger la santé des agents.

Parmi ces formations doivent figurer notamment celles relatives aux **spécificités des postes de travail en laboratoire et aux gestes et postures**.

Les chefs d'établissement et les chefs de service (directeur d'UFR, d'IUT, d'unité de recherche, de laboratoire, de service, de département, ...) doivent veiller à ce que les agents placés sous leur autorité aient la formation nécessaire à l'accomplissement de leur tâche, et en particulier lors de leur entrée en fonction. À la suite de certaines formations, ils devront délivrer les habilitations ou autorisations réglementaires.

Les membres des CHS et les correspondants d'hygiène et de sécurité doivent être **formés à l'analyse et à l'évaluation des risques** afin de participer à la démarche globale de prévention.

Annexe 2

INFORMATION À LA DISPOSITION DE TOUS LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Une rubrique “**sécurité et santé au travail**” est ouverte sur le site internet du ministère à l’adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid375/sante-et-securite-au-travail.html>

Cette rubrique présente les informations relatives à la prévention des risques professionnels dans l’éducation nationale et la recherche. Elle aborde l’aspect réglementaire de la sécurité et de la santé au travail et développe les actions, l’information et la formation mises en place par le ministère à travers l’activité des comités d’hygiène et de sécurité ministériels, les programmes annuels de prévention et différentes publications.

- “**L’amiante, en prévenir les risques**” dans l’enseignement supérieur et la recherche pour tous les personnels des établissements.

- Le “**guide d’évaluation des risques professionnels**” pour les chefs de service des établissements d’enseignement supérieur et de recherche est consultable et téléchargeable dans son intégralité sur le site internet (cf. supra).

- Le “**manuel de prévention des risques professionnels**” est consultable et téléchargeable sur le site internet (cf. supra).

- L’Institut national de recherche en sécurité (INRS) a publié en septembre 2003 un document pratique de référence sur “La prévention des risques dans les laboratoires d’enseignement en chimie”, réf. ED 1506.

<http://www.inrs.fr/>

- Le CNRS a publié le deuxième tome des “100 nouvelles fiches de sécurité des produits chimiques au laboratoire”.

<http://www.sg.cnrs.fr/cnps/documentation/fiches2/fiche2.htm>

- L’Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d’enseignement supérieur met en ligne l’ensemble de ses rapports annuels et des travaux de ses instances.

<http://www.education.gouv.fr/syst/ons/default.htm>

- Le document officiel “**Prévenir les risques liés à l’influenza aviaire**” est disponible sur le site :

<http://www.grippeaviaire.gouv.fr/IMG/pdf/IA.pdf>

Il organise la veille et l’anticipation face à un risque d’apparition de foyer d’influenza aviaire et donne la conduite à tenir en cas de foyer avéré.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

NOMINATIONS

NOR : MENI0701389Y

LETTRE DU 11-7-2007

MEN
IG

Missions d'inspection générale

■ Sur proposition du doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale et à compter du 1er septembre 2007 :

1) Est confiée pour une durée de trois ans une mission d'inspection générale à :

- M. François Émion, maître de conférences, pour suivre l'enseignement des langues scandinaves (danois, norvégien et suédois) ;

- Mme Kinga Siatkowska-Callebat, professeure agrégée, pour suivre l'enseignement du polonais ;

2) Est renouvelée pour une durée de trois ans la mission d'inspection générale confiée à :

- M. Jean-Yves Boriaud, professeur des universités, pour suivre l'enseignement du grec moderne ;

- M. Jaki Kessous, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, pour suivre l'enseignement de l'hébreu ;

- M. François Macé, professeur des universités, pour suivre l'enseignement du japonais ;

- M. Laurent-Philippe Réguer, maître de conférences, pour suivre l'enseignement du néerlandais.

3) Est renouvelée pour une durée d'un an la mission d'inspection générale confiée à M. Altan Gokalp, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, pour suivre l'enseignement du turc.

M. Jean-Yves Boriaud, M. François Émion, M. Altan Gokalp, M. Jacki Kessous, M. François Macé, M. Laurent-Philippe Réguer et Mme Kinga Siatkowska-Callebat exercent la mission qui leur est confiée au sein du groupe "langues vivantes" sous l'autorité du doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale.

Fait à Paris, le 11 juillet 2007

Le ministre de l'éducation nationale
Xavier DARCOS

NOMINATIONS

NOR : MENI0701416A

ARRÊTÉ DU 11-7-2007

MEN
IG

Doyens des groupes permanents et spécialisés de l'inspection générale de l'éducation nationale

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 mod., not. art. 4, ens. dispositions de art. R 241-3 et R* 241-4 du code de l'éducation ; A. du 1-12-1989 mod. ; A. du 22-6-2005*

Article 1 - Les inspecteurs généraux de l'éducation nationale dont les noms suivent, sont nommés à compter du 1er septembre 2007 et pour une période de deux ans renouvelable, doyens des groupes permanents et spécialisés ci-après désignés :

- Économie et gestion : M. Jean-Marie Panazol en remplacement de M. Jacques Saraf ;

- Philosophie : M. Jean-Louis Poirier en remplacement de M. Christian Souchet ;

- Sciences physiques et chimiques, fondamentales et appliquées : M. Jean-Yves Daniel en remplacement de M. Gilbert Pietryk.

Article 2 - Les inspecteurs généraux de l'éducation nationale dont les noms suivent, doyens des groupes permanents et spécialisés ci-après désignés, sont renouvelés dans leurs fonctions à compter du 1er septembre 2007 et pour la durée ci-après indiquée :

- Pour une durée de deux ans renouvelable :
- Enseignements et éducation artistiques : M. Vincent Maestracci ;
- Pour une durée de deux ans :

- Enseignement primaire : Mme Martine Safra ;
- Mathématiques : M. Jacques Moisan ;
- Sciences économiques et sociales : M. Jean Étienne ;
- Sciences de la vie et de la Terre : Mme Annie Mamecier.

Article 3 - Le doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 juillet 2007
Le ministre de l'éducation nationale
Xavier DARCOS

NOMINATION

NOR : MENH0701305A

ARRÊTÉ DU 9-7-2007

MEN
DGRH D1

Président du jury du concours interne de l'agrégation et du CAER correspondant, section philosophie - session 2008

Vu A. du 17-4-2007

Article 1 - Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté en date du 17 avril 2007 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, ouverts au titre de la session de 2008, sont **modifiées** ainsi qu'il suit :

Section philosophie

Au lieu de : M. Mark Sherringham, inspecteur général de l'éducation nationale,
lire : M. Jean-Yves Château, inspecteur général de l'éducation nationale.

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juillet 2007
Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général
Pierre-Yves DUWOYE

TITULARISATION

NOR : MEND0701400A

ARRÊTÉ DU 29-6-2007

MEN
DE B2-2

Inspectrice de l'éducation nationale

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 29 juin 2007, Mme Patricia

Pichon, inspectrice de l'éducation nationale stagiaire, enseignement du premier degré, est titularisée en qualité d'inspectrice de l'éducation nationale à compter du 24 février 2007.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

**VACANCE
DE POSTE**

NOR : MEND0701404V

AVIS DU 9-7-2007

**MEN
DE B1-2**

D **AET de l'académie de Versailles**

■ Un poste de délégué académique à l'enseignement technique (DAET) de l'académie Versailles sera vacant à compter du 1er septembre 2007.

Dans le cadre des orientations définies par le recteur et placé sous l'autorité hiérarchique directe du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC), le délégué académique à l'enseignement technique (DAET) est un acteur essentiel de la définition de la politique académique de formation professionnelle initiale et continue. Des précisions sur les caractéristiques de ce poste sont disponibles sur le site Evidens : <http://www.evidens.education.gouv.fr/>

Le poste est destiné à des personnels d'encadrement de haut niveau, titulaires de catégorie A, appartenant aux corps d'inspection, d'enseignement et d'encadrement des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique, revêtues de l'avis de la rectrice ou du recteur, **dans les 15 jours** qui suivent la date de publication au B.O., au ministère de l'éducation nationale, direction de l'encadrement, service des personnels d'encadrement, sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE B1-2, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex

Un double des candidatures devra être adressé directement à M. le recteur de l'académie de Versailles, 3, boulevard de Lesseps, 78017 Versailles cedex.

Un curriculum vitae (CV) devra être adressé par courriel au bureau DE B1-2 (de-b12rectia@education.gouv.fr). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leur grade et leur échelon.

**VACANCE
D'EMPLOI**

NOR : MENC0701396V

AVIS DU 9-7-2007

**MEN
DREIC
BAGIIR**

D **AREIC de l'académie d'Orléans-Tours**

Données académiques générales

L'emploi de délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie d'Orléans-Tours sera vacant à compter du 3 septembre 2007. L'académie

d'Orléans-Tours regroupe 6 départements et compte 2 368 établissements d'enseignement primaire et 444 d'enseignement secondaire. Elle emploie 18 785 enseignants dans le second degré, 14 740 enseignants dans le premier degré et a une population scolaire de 251 486 élèves dans le premier degré et 211 853 élèves dans le second degré.

Fonctions et missions

Collaborateur direct du recteur, le DAREIC est désigné et mis en place conformément à la circulaire n° 97-105 du 5 mai 1997. Le rôle et les fonctions de délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération ont été précisés dans la circulaire ministérielle n° 2002-017 du 24 janvier 2002 publiée au B.O. n° 5 du 31 janvier 2002 et leurs attributions consolidées dans la circulaire ministérielle n° 2007-099 du 27 avril 2007 publiée au B.O. n° 18 du 3 mai 2007. Les candidats pourront utilement se reporter à ces textes. Le DAREIC est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage de la stratégie éducative internationale au sein de l'académie en fonction du contexte local et des objectifs prioritaires du recteur. Il conseille ce dernier sur les choix à effectuer en liaison étroite avec le directeur de cabinet, le secrétaire général, les corps d'inspection et les services rectoraux concernés.

Il anime et met en synergie le réseau des acteurs impliqués dans l'ouverture internationale, et en tout premier lieu les correspondants de bassin placés fonctionnellement auprès du DAREIC pour l'aider dans l'élaboration du volet international des projets d'établissement. Il informe ces derniers, leur communique les orientations ministérielles et les priorités rectorales et leur apporte son concours et son expertise.

Le DAREIC a par ailleurs une relation privilégiée avec la direction des relations européennes et internationales et de la coopération, chargée d'animer le réseau des DAREIC qui sont ses correspondants institutionnels au sein des académies.

Il est le correspondant académique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et correspondant de l'Agence Europe-Éducation-Formation France.

Objectifs

- contribuer à l'accroissement et à l'amélioration des actions internationales des établissements scolaires ;
- développer le conseil et la formation au bénéfice des personnels d'encadrement et des équipes pédagogiques dans le montage de projets éducatifs à dimension internationale ;

- faciliter les projets de jumelages, d'appariements et de partenariats avec les établissements scolaires, en particulier européens ;
- développer les partenariats avec les établissements de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) de la zone géographique qui est associée à l'académie ;
- développer et animer le réseau de correspondants de bassin ;
- renforcer les actions de coopération éducatives et de formation en direction des pays avec lesquels l'académie a passé des conventions ou des accords, et susciter de nouveaux accords dans des domaines de coopération porteurs pour le rayonnement international de l'académie ;
- mettre en œuvre une politique d'évaluation des activités éducatives internationales réalisées ;
- coordonner et suivre l'action et les conditions d'exercice des assistants étrangers de langue vivante dans l'académie, en collaboration étroite avec les IA-IPR de langues, de vie scolaire et DSDEN ;
- suivre et développer les sections internationales et les sections européennes et de langues orientales ;
- constituer des viviers d'experts de personnels académiques engagés dans la coopération éducative internationale, mobilisable au profit des ministères et des institutions œuvrant dans le domaine de la coopération internationale ;
- sensibiliser les personnels de l'académie à l'importance que revêt pour la France et son système éducatif, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2008, et aux événements que l'académie accueillera.

Pour la réalisation de sa mission dans le cadre de ces objectifs et de ceux relevant du projet académique, le DAREIC assure le suivi administratif des dossiers qui s'y rapportent en liaison étroite avec les services académiques concernés.

Compétences et aptitudes

Outre une grande disponibilité, la fonction requiert :

- le sens de l'initiative et de l'innovation ;
- une très bonne connaissance du système éducatif français et des logiques partenariales ;

- une expertise en gestion de projets européens et ingénierie de la formation (coopération éducative, coopération décentralisée, coopération administrative) ;
- une capacité à transférer aux établissements cette expertise réglementaire, administrative et financière ;
- des capacités relationnelles d'animation, d'impulsion et de représentation et une grande aptitude à travailler en équipe ;
- une bonne pratique de l'anglais et si possible d'une autre langue européenne sera un avantage supplémentaire ;
- une bonne connaissance des pratiques de la coopération. L'expérience de fonctions en

poste à l'étranger dans des structures françaises ou de conseiller de gouvernements étrangers sera un atout non négligeable.

Modalités de recrutement

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent parvenir par voie hiérarchique **dans les quinze jours** qui suivent la publication de cette vacance de poste au B.O. au recteur de l'académie d'Orléans-Tours.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à M. Daniel Fromentaud, IA-IPR, directeur des enseignements et de la formation, 02 38 79 39 33, 21, rue Saint-Étienne, 45043 Orléans cedex 1.

VACANCE DE POSTE

NOR : MENY0701347V

AVIS DU 9-7-2007

MEN CIEP

Chargé de mission affaires générales rattaché au secrétaire général du CIEP

■ Le Centre international d'études pédagogiques, établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, procède au recrutement d'un(e) chargé(e) de mission affaires générales rattaché(e) au secrétaire général de catégorie A à compter du 1er septembre 2007.

Les candidatures sont à adresser au secrétaire général du CIEP ainsi qu'au service des ressources humaines, 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres cedex. Renseignements : 01 45 07 60 14.

Cet(te) agent(e) se verra confier :

- l'ensemble des questions juridiques de l'établissement (statut, contentieux, conventions, etc.) ;

- la veille juridique de l'établissement ;
- les dossiers relevant de la CNIL ;
- la définition et la mise en œuvre de la politique de sécurité (établissement recevant du public) ;
- tous dossiers administratifs transversaux de portée générale.

Compétences requises :

- maîtrise des questions administratives et juridiques ;
- savoir analyser et traduire en vue de leur application, des textes réglementaires ;
- savoir analyser des informations disponibles autour d'une problématique ;
- connaître et pratiquer l'outil bureautique.

Qualités souhaitées pour le poste :

- aptitude à rédiger ;
- rigueur ;
- sens du relationnel et aptitude à communiquer ;
- discrétion.

VACANCE DE POSTE

NOR : MENY0701294V

AVIS DU 9-7-2007

MEN CIEP

Agent de catégorie B au CIEP

■ Le Centre international d'études pédagogiques, établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, procède au recrutement d'un(e)

agent(e) de catégorie B (SASU, technicien ITRF ou contractuel) à compter du 1er septembre 2007. Les candidatures sont à adresser au secrétaire général du CIEP, 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres cedex, renseignements : 01 45 07 60 27.

Cet(te) agent(e) se verra confier :

- la gestion des personnels sur ressources propres de l'établissement ;
- la gestion des intervenants extérieurs ;
- le dossier de suivi et d'indemnisation du chômage.

À ce titre, il(elle) devra :

- assurer la gestion intégrée de personnels contractuels :
 - . gestion des carrières ;
 - . payes, déclarations, charges ;
 - . politique des ressources humaines ;
- participer au suivi du budget et au contrôle de gestion dans le cadre de la LOLF :
- . suivi des effectifs ;

- . mise en place de tableaux de bord ;
- . réalisation d'outils de suivi du budget.

Compétences requises

- maîtrise de la réglementation relative à la gestion des ressources humaines et plus particulièrement des agents non titulaires de l'État ;
- expérience dans le domaine de la gestion du personnel ;
- connaissances en matière budgétaire et comptable (une expérience dans le contrôle de gestion serait un plus) ;
- précision, rigueur, autonomie ;
- goût du relationnel.

VACANCES DE POSTES

NOR : MENC0701414V

AVIS DU 12-7-2007

MEN
DREIC
BAGIIR

Postes et missions à l'étranger (hors AEFÉ) ouverts aux personnels du MEN et du MESR

■ Postes et missions à l'étranger (hors AEFÉ) à pourvoir principalement en septembre 2008.

I - Présentation générale

Le présent appel à candidatures vise à la fois les postes dans un service ou un établissement relevant du ministère des affaires étrangères (titre III du budget de l'État), les postes de l'Alliance française et les postes d'experts techniques internationaux à l'étranger (titre IV du budget de l'État). Ces postes sont ouverts à différentes catégories de personnels. Seuls les personnels du ministère de l'éducation nationale (MEN) et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) doivent impérativement déposer leurs candidatures suivant la procédure ci-dessous.

Il est rappelé aux candidats que seule la candidature effectuée en ligne sur le site du MEN sera prise en compte. Cette procédure concerne l'ensemble des personnels titulaires du MEN et du MESR en activité, qu'ils soient en fonction au sein du ministère de l'éducation nationale ou en détachement auprès d'une autre institution ou d'un autre ministère. Toute candidature effectuée directement auprès du ministère des

affaires étrangères est irrecevable.

Les postes d'enseignants, de chefs d'établissement et responsables administratifs des établissements d'enseignement français à l'étranger (AEFE : <http://www.aefe.diplomatie.fr>) ne relèvent pas de cette circulaire, mais d'une circulaire spécifique à paraître au B.O.

Le présent appel pour faire acte de candidature sera assorti de plusieurs publications de postes (pour mémoire en 2006-2007, il y a eu quatre publications entre septembre 2006 et juin 2007). Chacune de ces publications est liée à une liste nouvelle de postes. Il est à noter qu'aucune de ces listes ne fera l'objet d'une publication au B.O. et qu'à chacune de ces publications en ligne, les candidats pourront formuler jusqu'à 4 vœux. La présélection que la DREIC effectue au profit du MAE se fonde sur la recherche de la meilleure adéquation entre le profil du candidat et les profils des postes transmis par le MAE. Cette possibilité de choix multiple ne doit donc pas conduire le candidat à multiplier les candidatures.

Pour connaître la liste et le profil des postes offerts, il convient de consulter régulièrement le site internet du ministère de l'éducation nationale <http://www.education.gouv.fr>, rubrique "Europe et international", partie "réseau culturel, assistance technique et missions de courte et moyenne durées à l'étranger". Pour vérifier que la liste

affichée est la plus récente, il est important d'actualiser à chaque visite l'affichage de la page internet correspondante (voir II.C.2).

II - Informations pratiques

II.A Modalités d'examen et d'évaluation des candidatures

L'efficacité de la présence française dans le monde dans les domaines scientifique, technologique, éducatif, culturel et de la recherche, dépend pour une très grande part de la qualité et des compétences des agents recrutés dans le réseau éducatif, culturel, scientifique et de coopération du ministère des affaires étrangères : ils ont la charge de l'importante mission de rayonnement, de diffusion et d'exportation de nos savoir-faire et leur action participe activement à la réalisation des objectifs de la politique éducative internationale de la France.

S'agissant de postes relevant du ministère des affaires étrangères, sur lesquels peuvent postuler des candidats de différentes origines professionnelles, titulaires de la fonction publique ou contractuels, le ministère des affaires étrangères est seul responsable de la décision finale du recrutement et de l'affectation, ainsi que de la demande de détachement. Cependant, étant donné le nombre important de postes occupés par les personnels du MEN et du MESR (plus de 50 des postes du réseau extérieur du MAE) et le nombre très élevé de candidatures (plus de 2 465 candidats et 7405 vœux émis pour 448 propositions de postes lors de la campagne 2006-2007) déposées par les personnels relevant du MEN et du MESR, une présélection (premier examen des candidatures) est effectuée par le bureau des affaires générales, de l'information internationale et des réseaux (BAGIIR) de la DREIC.

La première étape de la candidature consiste à déposer un CV en ligne (voir C3). Le curriculum vitae constitue le fondement de l'évaluation de la candidature. Par la suite, pour chaque nouvelle publication de postes, le candidat se contentera d'émettre des vœux supplémentaires (voir C3).

À la suite de la présélection, tous les dossiers de candidature sont transmis au ministère des affaires étrangères qui procède alors à des

entretiens individuels dans la phase du choix final des candidats. À ce stade, les personnels du ministère de l'éducation nationale qui souhaitent donc avoir connaissance de l'évolution de leur dossier doivent prendre directement l'attache des services de gestion des ressources humaines du MAE.

II.B Catégories de postes proposés au recrutement

1) Postes dans un service ou un établissement relevant du réseau extérieur du ministère des affaires étrangères et postes dans les Alliances françaises

Le réseau éducatif, culturel, scientifique et de coopération du ministère des affaires étrangères est, en 2006, composé de 154 services de coopération et d'action culturelle, 436 établissements culturels français à l'étranger dont 283 Alliances françaises ayant passé une convention de partenariat avec le ministère des affaires étrangères, 45 antennes locales de l'Agence française de développement (AFD) et 27 instituts de recherches en sciences sociales.

Les postes concernés et les responsabilités exercées peuvent être les suivants :

- conseillers de coopération et d'action culturelle (direction et coordination de l'ensemble des services et établissements culturels) ;
- conseillers et attachés pour la science et la technologie (mission de veille technologique et de coopération scientifique) ;
- conseillers et attachés de coopération (mission de conception et de coordination de projets dans des secteurs techniques) ;
- attachés de coopération universitaire (mission de conception et de coordination de projets de coopération universitaire) ;
- attachés de coopération éducative (mission de coordination des projets linguistiques et éducatifs) ;
- attachés culturels (coordination des actions de coopération culturelle, universitaire, artistique et pédagogique) ;
- attachés de coopération pour le français (mission d'expertise, de conception et d'animation de projets de coopération linguistique) ;
- directeurs d'établissements culturels (fonctions de gestion et d'animation culturelle et pédagogique) ;

- personnels des établissements français de recherche (directeurs et chercheurs de haut niveau) ;
- personnels des Alliances françaises (directeurs et chargés de mission) ;
- secrétaires généraux (gestion administrative et budgétaire, gestion des personnels) ;
- agents comptables et adjoints des établissements culturels ;
- attachés et chargés de mission spécialisés : audiovisuel, échanges culturels, pédagogiques, médiathèques, administration, etc. ;
- médecins.

2) Experts techniques internationaux, assistants techniques

Les relations culturelles, scientifiques et techniques qu'entretient le gouvernement français avec certains États, notamment là où notre politique de solidarité est jugée prioritaire, impliquent l'envoi de personnel français à l'étranger. Ces experts (experts techniques internationaux, assistants techniques) sont mis à la disposition des autorités de l'État d'affectation pour servir dans les structures nationales ou régionales.

Des postes sont ouverts dans la plupart des pays, mais ne sont pas répartis de manière égale dans le monde. En effet, le caractère privilégié des liens noués par la France avec certains États a pour conséquence la présence dans ces pays d'un plus grand nombre d'experts techniques (Maghreb, Afrique subsaharienne, Océan Indien, Caraïbes, Europe de l'Est, Proche et Moyen-Orient, Asie).

Conformément aux conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 20 juillet 2004 et du 18 mai 2005, l'assistance technique est désormais financée, soit directement par le ministère des affaires étrangères (gouvernance, coopération culturelle, francophonie, recherche, enseignement supérieur, coopération non gouvernementale), soit par l'Agence française de développement (AFD) sur délégation de crédits du ministère des affaires étrangères (agriculture et développement rural, santé, éducation primaire et secondaire, formation professionnelle, environnement, secteur privé, infrastructures et développement urbain). Cependant, quels que soient les secteurs, le

ministère des affaires étrangères reste en charge des près de 1 800 experts techniques internationaux placés en position de conseil auprès des autorités des pays partenaires ainsi que de ceux placés auprès des organisations multilatérales ou régionales.

Cette assistance technique transférée à l'AFD comprend 320 postes, parmi lesquels 182 fonctionnaires dont la gestion va progressivement être prise en charge par le groupement d'intérêt public (GIP) France coopération internationale (FCI) qui recrute, détache et gère les experts techniques fonctionnaires français en position de détachement.

Les postes concernés et les responsabilités exercées peuvent être les suivants :

- conseiller pédagogique ;
- chef de projet ;
- chef de composante ;
- conseiller technique ;
- assistant technique ;
- expert en analyse et pilotage de système éducatif ;
- expert en statistiques ;
- spécialiste des systèmes éducatifs dans les pays pauvres très endettés (PPTÉ).
- enseignant (enseignements primaire, secondaire, supérieur, professionnel).

II.C Dépôt des candidatures

1) Conditions requises pour être candidat

Pour les titulaires du MEN et du MESR, les candidats aux postes décrits ci-dessus doivent satisfaire à certains critères :

- d'une manière générale, le candidat devra, au cours des dix années qui précèdent la prise de fonction éventuelle dans le poste demandé, ne pas avoir passé plus de sept années à l'étranger, à quelque titre que ce soit.
- les candidats noteront qu'il est nécessaire d'avoir effectué un service effectif d'au moins trois ans sur le territoire national au moment de leur éventuel détachement.
- tout fonctionnaire du MEN et du MESR ayant été recruté par la voie de l'École nationale d'administration (ENA) est tenu de s'informer auprès de son administration de rattachement des conditions de recevabilité de sa candidature aux emplois offerts.

Par ailleurs, il convient de porter une attention

toute particulière aux points suivants :

- l'adéquation au descriptif du poste, qui prend en compte des exigences spécifiques et la pratique effective des langues utilisées dans les pays d'accueil, est essentielle. Le candidat veillera notamment à l'exacte mention des différentes expériences et ne signalera dans son CV que les réelles compétences professionnelles qu'il a exercées.

Les stages de courte durée ne seront pas, par exemple, automatiquement pris en compte. En raison du caractère fondamental de l'aptitude linguistique, les candidats peuvent être soumis à des tests de contrôle de leur niveau en langue étrangère par le ministère des affaires étrangères lors d'un éventuel entretien ;

- il est demandé que le candidat informe son supérieur hiérarchique (chef de service, chef d'établissement, président d'université, etc.) de son acte de candidature pour un poste à l'étranger.

2) Accès aux listes de postes donnant lieu à appel à candidatures

Les candidatures seront déposées par voie électronique selon les modalités présentées ci-dessous. La première publication (première série de postes ouverts à candidatures ainsi que la possibilité de saisir sa candidature et de saisir ou ressaisir son curriculum vitae) en ligne sur le site internet du MEN : <http://www.education.gouv.fr> (voir I, 3ème paragraphe), sera close le 16 septembre 2007 à minuit, heure de Paris.

À chaque publication, les listes d'appel à candidatures sont consultables sur ce site. Il conviendra donc de surveiller régulièrement le site internet du ministère.

Un document d'aide avec l'ensemble des explications nécessaires est immédiatement accessible. Il y est précisé les modalités de mise à jour de l'affichage de page internet afin de pouvoir disposer de la liste de postes la plus récente (actualisation de l'affichage, suppression des fichiers temporaires).

3) Dépôt du CV et des vœux

La première étape de la candidature est le dépôt du CV.

Afin d'améliorer la qualité de la présélection et de mieux apprécier l'adéquation des candidatures avec les profils des postes, un nombre conséquent de modifications a été introduit sur le formulaire

de candidature. Il est donc nécessaire que tous les candidats, y compris ceux qui ont déjà créé ou modifié leur CV antérieurement (2006 inclus), complètent les rubriques modifiées et revalident impérativement leur saisie.

Ces modifications portent entre autres sur les corps, grades, expériences en coopération éducative internationale, fonctions actuelles et antérieures, langues et informatique. Une nouvelle rubrique "indice", fait dorénavant partie des informations obligatoires à fournir.

L'actualisation et la validation devront avoir été effectuées **avant le 16 septembre 2007**. Tout CV qui n'aurait pas été revalidé à cette date sera effacé de la base de données.

Les candidats ont par ailleurs la faculté, tout au long de l'année et en tant que de besoin, de modifier leur CV qui devra être rempli de la manière la plus rigoureuse possible.

Le candidat peut formuler jusqu'à 4 vœux par publication d'appel à candidatures. Il pourra apporter toute modification ou suppression à ses vœux pendant la durée de chacune de ces publications.

La rubrique "motivation" (contrainte à 720 caractères) permet au candidat d'argumenter et de préciser les raisons pour lesquelles il estime que sa candidature est particulièrement adaptée au profil du poste à pourvoir.

À l'issue de la clôture de chaque appel à candidatures, les candidats recevront à leur adresse électronique un accusé de réception qui permettra d'attester la candidature et les vœux émis.

Le respect scrupuleux de l'ensemble de la procédure exposée dans cette circulaire détermine la recevabilité du dossier de candidature.

4) Avis hiérarchique

Compte tenu d'un dépôt individuel des candidatures par voie électronique, le dossier transmis à la DREIC ne comporte pas à ce stade d'avis hiérarchique. Lorsque le ministère des affaires étrangères décide de recruter un candidat, il en demande le détachement auprès de son administration gestionnaire.

5) Cas particulier des postes de directeurs d'institut de recherche et des chercheurs

La procédure décrite ci-dessus vaut pour tous les postes publiés sur le site du MEN à l'exception des postes de directeurs d'institut de

recherche et des chercheurs. Ceux-ci doivent déposer directement leur candidature auprès du ministère des affaires étrangères, avec copie à la DREIC, à la date indiquée pour chaque poste (retrait du dossier de candidature auprès du ministère des affaires étrangères).

Évalués par un comité scientifique spécialisé, sous réserve d'une adéquation entre leur domaine de recherche et celui de l'institut dans lequel ils souhaitent être affectés, les candidats à ce type de poste sont titulaires d'un doctorat et ont acquis par leurs travaux et leurs publications une notoriété certaine.

La sélection se fait sur examen des projets de recherche et d'animation de l'institut.

Les candidats retenus sont nommés par le ministère des affaires étrangères après avis du conseil scientifique de l'établissement d'affectation pour les chercheurs, et après avis successifs de ce conseil et du comité interministériel d'orientation stratégique pour les directeurs.

Le dossier est à demander par le candidat :

- soit au ministère des affaires étrangères, sous-direction de l'archéologie et des sciences sociales (CID/CUS/A) 244, boulevard Saint-Germain, 75303 Paris 07 SP (télécopie 01 43 17 97 20, mél. : s-brigitte.myard@diplomatie.gouv.fr) ;

- soit directement auprès des instituts de recherche. Il doit être rempli et adressé en quatre exemplaires :

- 1 exemplaire, accompagné de toutes pièces utiles (publications, originaux des lettres de recommandation, comptes rendus de thèses) et d'un CV comportant in fine l'intitulé du projet, au directeur de l'établissement de recherche ;

- 1 exemplaire, accompagné d'un CV et de copies des lettres de recommandation, ainsi que de l'intitulé du projet, à la sous-direction de l'archéologie et des sciences sociales (CID/CUS/A) ;

- 1 exemplaire, accompagné d'un CV et de copies des lettres de recommandation, ainsi que

de l'intitulé du projet, à la sous-direction des personnels spécialisés et à gestion déconcentrée (DRH 3), 21 bis, rue La Perouse, 75116 Paris cedex 16 ;

- 1 exemplaire, accompagné d'un CV et de copies des lettres de recommandation, ainsi que de l'intitulé du projet, à la DREIC (voir adresse postale ci-dessous).

6) Cas particulier des postes d'experts techniques internationaux et d'assistants techniques

À la différence des candidatures sur les postes dans un service ou un établissement relevant du réseau extérieur du ministère des affaires étrangères et dans les Alliances françaises qui donnent lieu à une présélection des candidats par la DREIC, les candidatures sur les postes d'experts techniques internationaux et d'assistants techniques sont évaluées directement par le GIP France coopération internationale (FCI).

Chaque poste publié précise la double procédure d'enregistrement : candidature en ligne sur le site du MEN et transmission directe d'un CV et d'une lettre de motivation par courriel aux différents bureaux concernés du ministère des affaires étrangères.

II.D Vos contacts à la direction des relations européennes et internationales et de la coopération

En cas de besoin, votre contact à la direction des relations européennes, internationales et de la coopération est le bureau des affaires générales, de l'information internationale et des réseaux (AGIIR) :

- adresse électronique : DRIC-a4@education.gouv.fr

- adresse postale : ministère de l'éducation nationale, direction des relations européennes, internationales et de la coopération, bureau des affaires générales, de l'information internationale et des réseaux (AGIIR), 1, rue Descartes, 75731 Paris cedex 05.